

# BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE



RÉTROSPECTIVE 2016-2019

SEPTEMBRE 2020



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE</b>	<b>1</b>
Retour sur les origines du Baromètre de la démocratie locale numérique	1
Trois vagues d'enquête quantitative entre 2016 et 2018 et un approfondissement qualitatif en 2019	2
Un bilan de quatre années d'enquête, de l'open data à la civic tech	3
Remerciements	4
<b>2 RÉSUMÉ ET PRINCIPALES CONCLUSIONS</b>	<b>5</b>
<b>3 RÉPONDANTS</b>	<b>13</b>
Types et tailles de collectivités	13
Qui sont les répondants individuels et quelle est leur place dans la collectivité ?	14
<b>4 PERCEPTIONS GÉNÉRALES SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE</b>	<b>16</b>
Une diffusion des concepts de la démocratie numérique dans les dernières années	16
En quoi les outils numériques contribuent-ils à améliorer la démocratie locale ?	16
Comment renforcer la démocratie locale numérique ?	19
<b>5 OUTILS DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE</b>	<b>20</b>
Une place centrale des dispositifs numériques dans les démarches de participation citoyenne	20
Encadré : Les plateformes Open data	21
Objectifs attribués aux outils numériques déployés	22
<b>6 RESSOURCES ET GESTION DES DISPOSITIFS</b>	<b>24</b>
Des dispositifs politiques : initiative et implication des élus dans le portage des projets	24
La gestion technique des dispositifs : importance des services de participation et de communication, et faible mobilisation des DSI	25
Directions métier : urbanisme, aménagement, transports et environnement sont les équipes les plus mobilisées	26
Ressources dédiées aux dispositifs de participation citoyenne et au numérique	27
Quelle part du budget dédié à la participation citoyenne ?	30
Les ETP dédiés à la participation citoyenne et à la mise en œuvre d'un dispositif numérique	31
Organisation interne : un positionnement « AMO interne » des professionnels de la participation	32





<b>7 RELATIONS AVEC LES PRESTATAIRES</b>	<b>35</b>
La prise d'importance des civic tech	35
Une répartition des rôles	35
Comment choisit-on son prestataire et développe-t-on un cahier des charges ?	36
Encadré : Bonnes pratiques de co-construction ou de construction itérative du cahier des charges	37
<b>8 L'ORGANISATION DES DÉMARCHES</b>	<b>38</b>
Lancer une démarche de participation citoyenne numérique	38
Stratégies de communication : loin de l'amateurisme	39
Mobilisation et inclusion	40
Encadré : Bonnes pratiques de mobilisation et d'inclusion	41
Animer, modérer et restituer une consultation en ligne	42
Encadré : Bonnes pratiques et pistes de réflexion pour la synthèse des consultations	43
<b>9 ÉVALUER LES RÉSULTATS</b>	<b>44</b>
Nombre et diversité des participants	44
Comment expliquer une mobilisation relativement faible ?	45
Évaluer les effets de l'usage du numérique sur la démarche participative elle-même	45
Les évaluations, en interne et en externe : exemples et recommandations	46
Encadré : Bonnes pratiques d'évaluation	47
<b>ANNEXES</b>	<b>48</b>
<b>1 LES RÉPONDANTS AU BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE</b>	<b>49</b>
Collectivités ayant participé au Baromètre de la démocratie locale numérique entre 2016 et 2018	49
Les répondants 2016	52
Les répondants 2017	54
Les répondants 2018	56
<b>2 DISPOSITIFS RENSEIGNÉS DANS LE BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE</b>	<b>58</b>



## PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET DE LA MÉTHODOLOGIE

### RETOUR SUR LES ORIGINES DU BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

Le Baromètre de la démocratie locale numérique est un projet qui a été lancé en 2015 par l'association Décider ensemble. A ce moment-là, la France était au cœur du mouvement de l'open data, un mouvement qui avait pour objectif l'ouverture et la réutilisation des données publiques. Cette libération des données devait se traduire par une plus grande transparence de l'action publique, premier pilier de l'open government.

Le partage des données permettrait aussi de soutenir les deux autres piliers : celui de la participation citoyenne (les citoyens, mieux informés, seraient plus à même de contribuer), et celui de la coproduction de l'action publique (les citoyens, mais aussi les entreprises ou associations, en utilisant notamment les données ouvertes, pourraient développer de nouveaux services et contribuer à l'efficacité de l'intervention publique).

Déjà en 2012, Décider ensemble avait lancé un projet intitulé « Ouverture des données publiques et participation : quels enjeux démocratiques ? », en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la Fing, le Groupe La Poste, Orange et l'Université Technologique de Compiègne. Le projet avait mené à la publication d'une étude, dirigée par un comité de pilotage présidé par Laurence Monnoyer-Smith, qui dressait un [état des lieux de l'ouverture des données publiques](#).

Ces activités se sont poursuivies dans les années suivantes et ont mené à une contribution collective au projet de Loi pour une République Numérique. La même année, en juillet 2015, la France avait en effet publié son 1<sup>er</sup> [Plan d'action national pour une action publique transparente et collaborative](#), à la suite de son engagement en 2014 dans le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Ce plan d'action se concentrait principalement sur des mesures d'accès à l'information.

Il était apparu important de mesurer concrètement dans quelle mesure ces engagements politiques, à l'échelle nationale, avaient une répercussion dans les territoires et les pratiques des collectivités locales en matière de transparence et de participation citoyenne. Décider ensemble a donc réuni plusieurs acteurs pour concevoir et diffuser un questionnaire qui permettrait de :

- 1 Dresser le panorama des pratiques de démocratie numérique dans les territoires ;
- 2 Repérer les pratiques innovantes et leurs caractéristiques spécifiques ;
- 3 Porter à la connaissance des décideurs et du public la nécessité de lier les données publiques, les outils numériques et la participation citoyenne.

Il s'agissait donc à la fois d'un objectif d'enquête sur les pratiques de gouvernement ouvert dans les territoires, et de construction d'une base de données et d'un argumentaire pour soutenir ces pratiques.



## TROIS VAGUES D'ENQUÊTE QUANTITATIVE ENTRE 2016 ET 2018 ET UN APPROFONDISSEMENT QUALITATIF EN 2019

Les associations Open Data France, Démocratie Ouverte, ICI (Innovons pour la Citoyenneté sur Internet), LiberTIC, La Reine Merlin, ainsi que le CNNum, ont participé à la conception de l'enquête. Cette première édition comprenait environ 25 questions, abordant pour partie la politique d'ouverture des données, et pour partie les outils numériques de démocratie participative mis en place. L'édition 2016 a été réalisée en partenariat avec OpenDataSoft.

[Les questionnaires et résultats des différentes éditions du Baromètre sont disponibles en ligne.](#)

Le questionnaire a ensuite été légèrement revu pour mieux cerner les modalités de conception et de mise en œuvre des dispositifs (coût, développement, gestion, design, animation et modération, etc.), pour l'édition 2017, soutenue par Cap Collectif.

L'édition 2018 a vu une refonte du ques-

tionnaire, le Baromètre s'intégrant au nouveau projet d'[Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique](#) porté par Décider ensemble et soutenu par la Caisse des Dépôts/Banque des territoires, le Groupe La Poste et RTE (Réseau de transport d'électricité). La dimension *open data* a été exclue du questionnaire, alors qu'Open Data France lançait l'[Observatoire de l'open data des territoires](#). Cela nous a permis de nous concentrer, pour le Baromètre 2018, sur les dispositifs de participation citoyenne numérique. Nous avons recueilli des informations plus précises sur l'articulation entre ces dispositifs numériques et les dispositifs en présence, les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre (humaines, financières, relations aux prestataires), ainsi que la gestion des données et le traitement des contributions (*Voir tableau 1*).

En 2019, après trois années de questionnaire en ligne, nous avons préféré une démarche qualitative pour entrer dans le détail des dispositifs qui avaient été renseignés. Nous avons donc mené 15 entretiens semi-directifs avec des représentants et représentantes des collectivités suivantes<sup>1</sup> : Angers, Bordeaux Métropole, Grenoble-Alpes

Année	Durée de l'enquête	Nombre de répondants	Dispositifs détaillés renseignés
2016	17 janvier au 4 mars 2016	192	55 (dont 25 plateformes d' <i>open data</i> )
2017	15 juin au 16 octobre 2017	94	45 (en majorité des plateformes de consultation)
2018	24 septembre au 3 décembre 2018	68	20 (en majorité des plateformes de consultation)

Tableau 1. Récapitulatif de l'enquête quantitative du baromètre de la démocratie locale numérique entre 2016 et 2018.

<sup>1</sup> Nous avons invité les collectivités qui avaient renseigné une fiche détaillée sur leur dispositif de participation citoyenne numérique en 2018 à participer à un entretien. Treize d'entre elles ont accepté. Nous y avons ajouté deux cas d'étude de collectivités qui étaient intervenues lors de nos événements et dont les démarches nous ont paru intéressantes.



Métropole, Métropole Européenne de Lille, Département de Loire-Atlantique, Marcq-en-Barœul, Mérignac, Meudon, Nanterre, Métropole de Nantes, Nîmes Métropole, Paris, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, et Toulouse.

L'entretien, qui durait environ 1 heure, se concentrait principalement sur la mise en œuvre d'une démarche de démocratie participative mobilisant des outils numériques : intégration stratégique au sein de la collectivité, objectifs attribués, organisation interne en termes de portage opérationnel et de ressources mobilisées, relations au prestataire, déroulement concret de la démarche, apports identifiés et évaluation.

## UN BILAN DE QUATRE ANNÉES D'ENQUÊTE, DE L'OPEN DATA À LA CIVIC TECH

---

Depuis le lancement du projet, le Baromètre de la démocratie locale numérique a donc largement évolué. Les résultats de chaque édition ont été présentés à nos partenaires et débattus dans de nombreux événements. Par la mobilisation d'acteurs autour de ce projet et la diffusion des résultats des enquêtes annuelles, l'association Décider ensemble a cherché à contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de la démocratie numérique dans les territoires. Pour certains de nos répondants, le simple fait de répondre à un questionnaire était déjà un acte réflexif, obligeant à clarifier les objectifs, les résultats et les modalités de mise en œuvre de la démarche.

Alors qu'en 2015, la question centrale était celle de la libération des données (open

data), aujourd'hui le terme central est celui des *civic tech*, ou technologies civiques. Ce terme désigne une diversité d'outils, des applications mobiles de signalement aux plateformes de budget participatif, en passant par différents outils de débat, de propositions d'idées, d'interaction entre citoyens et représentants... La définition la plus générale fait des *civic tech* des technologies et outils numériques conçus pour faciliter et transformer l'engagement et la participation citoyenne.

Or ce terme de *civic tech*, comme l'*open gov* avant lui, peut apparaître comme un *buzzword*, un mot-valise mal défini finissant par ne plus signifier grand-chose. Il est donc central d'enquêter pour comprendre l'impact réel de ces technologies (et des acteurs qui les portent) sur l'action publique. L'Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique, lancé en 2018 par Décider ensemble, a exactement cette mission : cartographier et permettre de s'orienter dans l'écosystème des acteurs de la démocratie numérique<sup>2</sup>, évaluer les coûts et impacts réels de ces technologies, décrypter les enjeux démocratiques et de marché qui y sont associés.

Au bout de quatre années, et alors que la France arrive à la fin d'un deuxième cycle politique d'engagement pour le gouvernement ouvert (le [2<sup>e</sup> plan d'action national pour une action publique transparente et collaborative](#) concernait les années 2018-2020), nous proposons dans cette étude un bilan de ce que nous avons appris. De l'entrée de la France dans le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2014 au Grand débat national en 2019, la démocratie numérique a largement évolué, et les initia-

---

<sup>2</sup> *Décider ensemble a d'ailleurs publié en 2019 la Cartographie de la civic tech en France, accessible ici : <https://www.deciderensemble.com/page/300874-observatoire-civic-tech>*



tives locales n'ont pas été en reste. Les commentaires et remarques sur ce travail seront bienvenus : les débats sur le gouvernement ouvert en France sont loin d'être terminés.

## REMERCIEMENTS

---

**N**ous remercions tous les partenaires qui nous ont soutenus au long de ces années, ainsi que les professionnels et professionnelles qui, au sein des collectivités, ont pris le temps de répondre à nos questions.

**C**e rapport a été rédigé par Tatiana de Feraudy, dans le cadre d'un doctorat en science politique en Cifre et ayant bénéficié à ce titre d'une subvention de l'ANRT (Association Nationale Recherche Technologie). Nous remercions les membres de l'équipe de Décider ensemble qui ont participé à ce travail : Corentin Ludwig pour la réalisation des entretiens semi-directifs en 2019, Joel Berenguer-Moncada pour la mise en forme des données sur les répondants, Clara Caubet pour le design du rapport, Sarah Grau et Katharina Zuegel pour leurs commentaires et révisions. Merci aussi aux anciens membres de Décider ensemble qui ont produit les éditions 2016 et 2017 du Baromètre.

**Au-delà** des partenaires institutionnels identifiés plus haut, qui ont travaillé avec nous depuis 2015 pour concevoir puis réaliser cette enquête annuelle, nous remercions particulièrement les membres du comité d'orientation de l'Observatoire des civic tech, qui ont attentivement relu ce rapport : Ehouarn Baguet, Loïc Blondiaux, Patrice Carré, Marie Fauré, Olivier Galiana, Claire Grandet, Corinne Journy, François Panouillé, Cédric Verpeaux.

## A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DES CIVIC TECH & DE LA DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE

---

Lancé en septembre 2018, l'Observatoire a pour objectifs de cartographier le milieu de la civic tech, d'en décrypter les enjeux techniques, politiques et économiques et de soutenir les professionnels déployant des technologies numériques de participation.

Par un travail de recherche associé à des activités d'échange entre acteurs, l'observatoire identifie les conditions de succès de ces innovations et évalue leurs effets réels. L'analyse de l'ingénierie déployée pour la participation numérique (outils, méthodes, compétences) permet de soutenir la professionnalisation et le passage à l'échelle de ces expérimentations.

Nous souhaitons remercier les partenaires de l'Observatoire pour leur soutien :



## RÉSUMÉ ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

Le Baromètre de la démocratie locale numérique a été lancé en 2015, dans un contexte où le mouvement de l'*open data* et de l'*open government* prenait de l'ampleur. Depuis le début des années 2010, les collectivités locales ont mené de nombreuses expérimentations pour ouvrir les données publiques et mobiliser des outils numériques pour leurs démarches de participation citoyenne. L'enquête du Baromètre avait pour objectif de dresser le panorama de ces pratiques, repérer les innovations qu'elles représentaient, et les faire connaître. En 2016, 2017 et 2018, trois vagues d'enquêtes ont permis de recueillir les retours d'expérience de plus de 300 collectivités. En 2019, une enquête qualitative auprès de 15 collectivités a permis d'approfondir certains de ces retours et de produire des études de cas. Ce rapport fournit un bilan de ces quatre années d'enquête.

**LES OUTILS NUMÉRIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE SE DIFFUSENT... MAIS RESTENT UTILISÉS DANS UNE LOGIQUE DE COMMUNICATION, AU MIEUX DE CONSULTATION**

***Les questions d'ouverture des données et de démocratie numérique concernent aujourd'hui un grand nombre de collectivités locales, de toutes tailles et de tous types.*** Les répondants au Baromètre qui ont renseigné des outils de participation numérique représentent tous types de collectivités locales : communes, intercommunalités,

métropoles, départements, régions. Toutes les tailles de collectivités sont représentées, même si les plus grandes collectivités sont surreprésentées dans les dernières éditions.

***Les concepts du gouvernement ouvert se sont diffusés au sein des collectivités locales.*** Au cours des dernières années, les termes associés à l'ouverture des données et du gouvernement se sont largement diffusés. Si le concept de « gouvernement ouvert » n'est pas toujours clair pour les répondants, celui de « civic tech » semble s'être diffusé plus rapidement, probablement du fait d'un plaidoyer intense des entreprises du secteur et de leur visibilité médiatique.

***Les attentes envers les outils numériques de participation restent très fortes.*** Dès 2016, 80% des répondants estiment que les outils numériques permettent de renforcer la participation citoyenne. Le numérique est considéré comme utile, voire primordial, pour renforcer la transparence de l'action publique et valoriser le travail de la collectivité, dans une logique de communication. Il est beaucoup plus difficile pour les collectivités d'évaluer si ces outils permettent d'améliorer l'adhésion des citoyens aux décisions, l'efficacité de l'action publique ou la qualité des décisions à partir de l'expertise citoyenne. Enfin, l'apport de ces outils pour mobiliser de nouveaux publics ou contribuer à l'évaluation de l'action publique ne semble pas être clairement établi.

***Les dispositifs numériques ont pris une place centrale dans la « boîte à outils » participative des collectivités locales : les***



**plateformes numériques de consultation ou de débat sont les dispositifs les plus fréquents après les dispositifs ponctuels portant sur l'urbanisme et l'aménagement et les conseils de quartier.** La majorité des collectivités a aujourd'hui réalisé au moins une expérimentation d'outils numériques de participation, ou envisage de le faire, à la fois dans le cadre de démarches réglementaires et de consultations volontaires. Ces outils sont très divers : portails d'open data, outils de sondage et enquête en ligne, outils de cartographie participative, applications de signalement, réseaux sociaux locaux, et bien entendu différentes plateformes de consultation et de concertation, de débat, de discussion, d'appels à projets, de budgets participatifs, etc. Les collectivités locales utilisent également les réseaux sociaux à des fins de participation (principalement Facebook et, dans une moindre mesure, Twitter).

**Les dispositifs sont relativement récents et leur mise en place s'accélère.** Les plateformes numériques sont assez récentes, la plupart ont été initiées au milieu des années 2010, avec une accélération à partir de 2016/2017. La majorité de ces plateformes sont pérennes : elles servent à la fois à impliquer les citoyens, et de plus en plus à mobiliser les associations et collectifs locaux, mais aussi les entreprises et acteurs économiques.

**Des objectifs de communication et d'écoute, beaucoup moins de co-production.** Les outils numériques sont principalement mobilisés dans une logique de communication (informer, mettre à disposition des informations, donner à voir et rendre lisible l'action publique). La consultation des citoyens peut servir un objectif de « veille »

sur ce que penseraient les citoyens (recueillir des avis, des opinions, faire émerger des idées, sonder l'opinion, faire voter), mais mène rarement à une réelle co-production ou à une délibération. Cela peut être dû au type d'outils utilisés, ou plus simplement au fait que ces dispositifs participatifs numériques ne sont pas considérés comme permettant une co-construction de l'action publique (du fait de limites liées au type et à la qualité des contributions, ou d'un manque de représentativité des contributeurs).

## **ORGANISATION DU TRAVAIL ET COÛTS : DU PORTAGE POLITIQUE À LA MISE EN ŒUVRE PAR DES ÉQUIPES POSITIONNÉES COMME « AMO » INTERNE, EN PASSANT PAR LES PRESTATAIRES DE CIVIC TECH**

**La mise en œuvre de démarches de démocratie numérique à l'échelle locale implique à la fois des agents et des élus.** Si les répondants au baromètre sont principalement des agents et directeurs de service, les élus sont impliqués dans les démarches de participation citoyenne numérique, qui ont une consistance politique. Ils sont le plus souvent à l'initiative des dispositifs, avec certains des directeurs de service. Les dispositifs sont ensuite mis en œuvre principalement par les équipes en charge de la communication et de la participation citoyenne, mais les cabinets d'élus sont souvent impliqués.

**Les dispositifs de démocratie numérique sont principalement mis en œuvre par les équipes en charge de la communication et de la participation citoyenne (une collectivité sur deux possède un service**



**dédié à la démocratie participative).**

Cependant, d'autres services sont impliqués, en particulier ceux en charge de l'urbanisme et de l'aménagement, de la politique de la ville, de l'environnement, des transports, ou encore de l'innovation ou de la jeunesse, la culture. Cet engagement des services techniques est cohérent avec les domaines concernés par les consultations, mais varie en fonction de l'histoire locale, des services qui ont été le plus tôt concernés par la participation citoyenne. La faible implication des services informatiques peut s'expliquer par le choix d'outils en Saas (software as a service) qui sont développés et maintenus par des prestataires extérieurs.

**Les prestataires de civic tech ont pris une place centrale dans le développement et la mise en œuvre des démarches de participation citoyenne numérique à l'échelle locale.** Moins d'un tiers des collectivités met en place un dispositif numérique sans accompagnement, et cet accompagnement est plus souvent réalisé par une *civic tech* que par un prestataire informatique ou un cabinet de conseil. On observe une forme de répartition des tâches : les prestataires sont chargés du développement et de la maintenance technique des outils, tandis que l'animation et la modération des échanges sont réalisés en interne. Cependant, les prestataires de la *civic tech* ont aussi un rôle de conseil pour la conception et l'accompagnement des démarches, en ayant parfois des échanges réguliers avec les équipes en charge de la participation. A travers les groupes d'échange qu'ils animent entre leurs clients, les professionnels des *civic tech* jouent aussi un rôle dans la diffusion de manières de faire considérées comme des « bonnes pratiques ». Ces espaces d'échange d'expérience sont valorisés par

les professionnels des collectivités.

**Les collectivités locales maîtrisent de mieux en mieux leurs besoins et le développement du cahier des charges.** De plus en plus, les collectivités réalisent un vrai travail d'analyse pour développer leur cahier des charges, avec un *benchmark* de ce qui existe dans d'autres collectivités, mais aussi un développement collaboratif du cahier des charges ou d'une première version de l'outil (à travers des hackathons ou ateliers de co-développement impliquant les services mais aussi parfois les citoyens). Par ailleurs, les collectivités peuvent expérimenter des outils pendant un temps limité, puis en changer. Avant de lancer une plateforme pérenne, elles ont souvent déjà utilisé plusieurs outils numériques, ces tests leur permettant de mieux qualifier leurs besoins. Les outils en *open source* sont valorisés pour la transparence qu'ils permettent mais aussi pour la dimension collaborative de leur développement, la création d'un « commun ». Au-delà des références commerciales des prestataires, leurs « valeurs » sont également un critère lorsque les collectivités sont amenées à faire un choix.

**S'il est difficile d'estimer le coût des dispositifs numériques, il semble qu'il soit relativement peu important par rapport au budget attribué à la participation citoyenne.** Pour les collectivités qui développent les outils en interne, le coût est rarement supérieur à 5000 euros (estimés sans prendre en compte les coûts en ressources humaines). Lorsqu'une collectivité fait appel à un prestataire, les coûts varient de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Les coûts augmentent avec la taille des collectivités, mais restent limités à 20 ou 30% du budget dédié à la



participation. Il semble que les collectivités qui investissent la part la plus importante de leur budget dans des dispositifs numériques soient les métropoles, départements et régions (ce qui est cohérent avec une démarche de grande échelle).

**Les coûts sont concentrés sur les services d'accompagnement des collectivités et de mobilisation des publics.** Les outils « clé en main » peuvent permettre de mener une démarche de consultation avec un coût limité. Cependant, des coûts supplémentaires apparaissent pour l'adaptation des fonctionnalités, la personnalisation de l'outil, l'accompagnement à la conception ou à la mise en œuvre de la démarche de participation, la formation en interne et en externe, la mobilisation et la communication autour de la démarche. La prestation de développement/ déploiement et maintenance de l'outil est relativement peu chère. Par contre, l'accompagnement, qui fait l'objet d'un marché/ contrat séparé (et pas toujours géré par le service en charge de la plateforme), est plus rarement estimé. Les coûts les plus importants semblent être ceux de la communication, de l'événementiel, et de l'animation des rencontres en présence. Plusieurs collectivités ont un contrat-cadre qui leur permet de mobiliser des prestataires de manière ponctuelle sur ces activités.

**Mettre en œuvre un dispositif numérique demande en général qu'un agent y soit dédié (au moins à temps partiel).** Le nombre d'ETP dédiés à la participation varie selon la taille de la collectivité, mais aussi selon la stratégie globale de la collectivité. La mise en œuvre d'un outil numérique semble demander, y compris pour des plateformes relativement simples, qu'une personne se dédie à cette activité (parfois à temps partiel),

au moins pendant le temps de la consultation. Alors que la moitié des collectivités ont moins d'un ETP dédié à la participation, ce besoin d'accompagnement humain peut constituer un frein à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs, et expliquer le recours à des prestataires proposant des outils « clé en main ».

**Les équipes en charge de la participation jouent le rôle d'« AMO internes ».** Qu'elles soient regroupées dans un service en charge de la participation citoyenne ou intégrées à d'autres directions, ces équipes fonctionnent comme des ressources pour le reste des agents. Elles ont le plus souvent des missions de conseil et d'accompagnement en interne des démarches participatives (conception, analyse d'opportunité, choix des outils), de formation, d'animation de réseaux-métier en interne, et enfin sont régulièrement impliquées dans la mise en œuvre des dispositifs. Dans le cas du numérique, les tâches principales sont celles liées à la production éditoriale des contenus en ligne et à l'animation des échanges (la modération est très peu réalisée). Les agents chargés de la participation citoyenne mobilisent des compétences diverses, de communication, de mobilisation et d'ingénierie participative (compétences d'animation d'atelier selon différentes méthodologies, prise de parole en public, rédaction), et travaillent de plus en plus avec les différentes équipes de la collectivité, ce qui demande que leur travail et leur utilité soit reconnue, et que les autres agents impliqués soient progressivement formés.



**LES OUTILS NUMÉRIQUES DE PARTICIPATION SONT LE PLUS SOUVENT ARTICULÉS AVEC LES DISPOSITIFS EN PRÉSENCE. LES COLLECTIVITÉS MAÎTRISENT BIEN LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION ET D'ENGAGEMENT, MAIS L'ÉTAPE DE SYNTHÈSE RESTE UN DÉFI**

***L'usage de plateformes numériques de participation s'inscrit dans la continuité de dispositifs existants.*** Les représentants des collectivités soulignent que (1) il est important de développer une culture de la participation au sein des équipes avant de se lancer dans le numérique, et (2) le lancement d'une plateforme pérenne se fait souvent à la suite de diverses expérimentations d'outils numériques. Si l'existence d'une plateforme peut amener certaines équipes à « se lancer » dans des démarches de consultation, il s'agit souvent de l'aboutissement d'une stratégie plus large qui a demandé de former les agents au numérique.

***Le lancement d'un dispositif numérique de participation citoyenne s'accompagne d'une stratégie de communication de plus en plus ciblée.*** Les équipes des collectivités mobilisent tous les outils et supports de communication à leur disposition, à la fois par des canaux traditionnels (boitage, marchés, affichage municipal, presse) et par les canaux numériques (site web, lettres d'information, réseaux sociaux, y compris avec acquisition et publicité). Adapter la communication aux canaux numériques a supposé un travail éditorial sur les contenus, et les agents sont particulièrement intéressés par les formats vidéo, 3D, dataviz ou maquettes.

***Cette acculturation aux formats et aux stratégies numériques a pu amener à pen-***

***ser les publics de la participation comme des « communautés » qu'il s'agit de mobiliser et d'animer avec des messages ciblés.*** Au-delà des fonctionnalités internes aux outils (suivre une thématique, une consultation), les bases de données sur les participants (qui doivent le plus souvent s'inscrire) peuvent servir à des fins de communication, mais leur gestion est encore très inégale (incertitude des répondants sur la propriété et l'utilisation faite des données).

***Les agents des collectivités locales ont très tôt démontré une attention à l'inclusion et à l'hybridation des dispositifs en présence et numériques.*** La très grande majorité des dispositifs numériques sont accompagnés de temps en présence, principalement pour marquer le calendrier de la démarche de participation (lancement, ateliers de co-construction, clôture), mais aussi avec des stratégies d'articulation permettant de construire une complémentarité entre temps en présence et plateforme en ligne. Il peut s'agir de retransmettre le travail en présence via les canaux numériques, de soumettre à la discussion en atelier des propositions exprimées en ligne, d'organiser des ateliers en ligne et des groupes de discussion pour continuer un travail débuté en présence, etc.

***Les représentants des collectivités locales ont très fortement investi les enjeux d'inclusion numérique pour les démarches de participation, même si les moyens ne sont pas toujours importants.*** Les chargés de projets participatifs des collectivités réalisent un travail de mobilisation de relais (associations locales, agents de terrain) pour toucher des populations éloignées du numérique et de la participation, et s'impliquent souvent directement dans l'accompagnement à l'usage des outils (per-



manences pour accompagner individuellement les citoyens à l'usage de l'outil, via une tablette par exemple, organisées dans différents lieux et équipements publics du territoire).

**La modération des échanges est très rarement nécessaire, contrairement aux peurs qui avaient pu être exprimées.** Au contraire, les répondants mettent en valeur la capacité « d'auto-gestion » des espaces de discussion numériques et le rôle des contributeurs qui modèrent eux-mêmes leurs échanges. Lorsqu'une modération est réalisée, elle l'est souvent sur le ton de l'humour (les *community manager* en interne se sont progressivement formés aux usages en termes de modération des réseaux sociaux).

**La synthèse des contributions reste un enjeu : si elle est de plus en plus souvent utilisée pour la prise de décision, elle est rarement réalisée et publiée de manière entièrement transparente.** Les contributions sont rarement accessibles après la clôture des échanges ou publiées en *open data*. Les synthèses font rarement l'objet d'une restitution et encore moins d'une co-construction avec les contributeurs. Les synthèses sont le plus souvent réalisées en interne, avec les moyens du bord (lecture des contributions exportées sous forme de tableurs, catégorisation manuelle, analyse des articulations). Cette méthode pouvant être chronophage et peu objective, les agents sont intéressés par les outils d'analyse automatisée, en particulier les logiciels d'analyse sémantique, ainsi que par les fonctionnalités permettant aux citoyens de qualifier et hiérarchiser les contributions durant la consultation.

## DES ÉVALUATIONS PEU FORMELLES ET UNE DIFFICULTÉ À QUALIFIER LES APPORTS DES DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

**Les dispositifs numériques de participation ne rencontrent pas une évaluation extrêmement positive (moyenne 12/20).** Pour les répondants, les outils permettent de mettre à disposition des informations et valoriser le travail de la collectivité, et dans une certaine mesure d'augmenter le nombre de citoyens qui participent et de recueillir avis ou préférences pour améliorer l'action publique. A ce jour, il reste cependant une relative insatisfaction et une difficulté à évaluer si les objectifs ont été atteints.

**Les critères utilisés pour l'évaluation mesurent plutôt la visibilité du dispositif (nombre de visites, de clics) que la contribution ou l'impact de la consultation.** Il est difficile d'identifier les critères et les indicateurs qui permettent de qualifier une participation satisfaisante, d'autant plus que les objectifs de départ sont à la fois ambitieux et peu clairement qualifiés. Si les agents disposent parfois de métriques pour mesurer l'engagement (nombre d'utilisateurs inscrits, nombre de contributions), ils ne savent pas évaluer si ces taux sont élevés ou non. Si les outils numériques semblent permettre d'atteindre de nouveaux publics, les taux de mobilisation ne satisfont pas les répondants.

**Les évaluations en interne ont cependant permis de qualifier les apports de ces démarches pour la conduite des projets participatifs.** L'utilisation d'outils numériques suppose une réflexion *a priori* sur les manières de concevoir, cadrer, communiquer, assurer un suivi et restituer les résultats de la consultation. L'usage de plateformes nu-



mériques a également encouragé une plus forte transparence de la démarche participative, et parfois facilité l'engagement de différentes équipes au sein de la collectivité et la collaboration entre elles.

### **LES BESOINS POUR RENFORCER CES DÉMARCHES : UNE RECONNAISSANCE ET UNE STRATÉGIE GLOBALE MOBILISANT LE NUMÉRIQUE, DES LIEUX D'ÉCHANGE DE PRATIQUES ET UNE ÉVALUATION PLUS PRÉCISE**

*Les professionnels en charge des outils de participation citoyenne dans les collectivités possèdent une expertise technique sur les outils et la mobilisation, et continuent de développer de nouvelles compétences pour adapter leurs pratiques au numérique. Cependant, ils manquent parfois de reconnaissance politique et de soutien de leur travail alors qu'ils doivent impliquer différentes équipes et agents dans l'interaction avec les citoyens. Ils sont assez peu nombreux dans les collectivités et, il semblerait, relativement isolés.*

*Pour renforcer les démarches de démocratie numérique à l'échelle locale, une sensibilisation des élus et des agents aux dispositifs numériques de participation et à leur intérêt est nécessaire.* En effet, les répondants soulignent le besoin d'une stratégie globale au sein de la collectivité pour inclure le numérique de manière transversale. L'existence de cette stratégie démontre et assure un portage politique des démarches. Par ailleurs, les équipes en charge des dispositifs soulignent le besoin de former et convaincre les élus de l'importance de ces

démarches. Étonnamment, l'attribution d'un budget plus important ne semble pas être une priorité, ni l'évaluation des impacts des dispositifs, qui pourrait pourtant justifier l'investissement dans ces démarches.

*Avec la presse et les publications spécialisées, les réseaux d'échange entre collectivités sont l'une des principales sources d'information des collectivités.* C'est au sein de réseaux d'échanges professionnels que les agents publics peuvent partager leurs questionnements et les bonnes pratiques. Ces réseaux peuvent être une émanation des associations de collectivités (ADCF, AMF, Interconnectés), des réseaux spécialisés (Décider ensemble, ICPC), ou encore des groupes d'échange entre utilisateurs mis en place par des prestataires de *civic tech*. Ces réseaux doivent continuer à renforcer leur rôle de formation et contribuer à la médiatisation des expérimentations de démocratie numérique. L'exposition médiatique permet en effet de faire reconnaître l'importance de ces démarches et de rendre visibles leurs enjeux, comme par exemple au cours du Grand débat national.

*Les collectivités doivent être plus transparentes sur les coûts et les moyens nécessaires pour la mise en place d'outils numériques de participation.* Cela permettrait un apprentissage collectif et un réel pouvoir de négociation face aux acteurs privés. Il paraît particulièrement important d'échanger sur les aspects pratiques de la mise en œuvre de ces démarches : comment articuler numérique et présence ; comment développer un cahier des charges ; comment gérer les données des utilisateurs ; comment animer les échanges ; comment réaliser la synthèse ; comment restituer les résultats ?



**Afin de soutenir l'échange de pratiques et la sensibilisation des agents et des élus, il manque une évaluation des effets et des apports de ces dispositifs.** Nous estimons que l'évaluation est cruciale pour établir les besoins en ressources financières et humaines, justifier l'utilité des démarches à partir de leurs impacts (y compris en termes de représentativité des publics), convaincre de leur intérêt et mobiliser les citoyens. Différents types d'évaluation peuvent être envisagés<sup>3</sup>. En particulier, des enquêtes auprès des citoyens seraient bienvenues pour évaluer dans quelle mesure leur activité de participation leur offre des opportunités d'apprentissage, de mise en capacité d'agir sur l'action publique (*empowerment*) ou d'impact direct sur les décisions.

**L'inclusion reste un défi.** Si les agents des collectivités connaissent relativement bien les problématiques d'inclusion numérique, ils ont du mal à les évaluer quand il s'agit d'outils de participation. La moitié d'entre eux estime encore que les outils numériques de participation ne demandent pas de compétences particulières pour être utilisés (à la fois des compétences numériques et des compétences d'expression de soi). Si des efforts sont réalisés en termes de design et de diversification des formats de contribution, l'impact attendu et l'objet de la consultation restent les déterminants les plus importants de la participation. Il s'agit donc de réfléchir plus précisément, en fonction du contexte local, aux enjeux qui concernent les citoyens et sur lesquels ils peuvent avoir un impact en participant, et aux différents publics qui doivent participer pour aboutir à une consultation représentative.

---

<sup>3</sup> Sur la question de l'évaluation, des recommandations ont été formulées dans notre étude sur l'évaluation des démarches participatives (*Décider ensemble*, 2019). URL : <https://www.deciderensemble.com/articles/51168-etude-evaluer-les-demarches-de-participation-citoyenne>



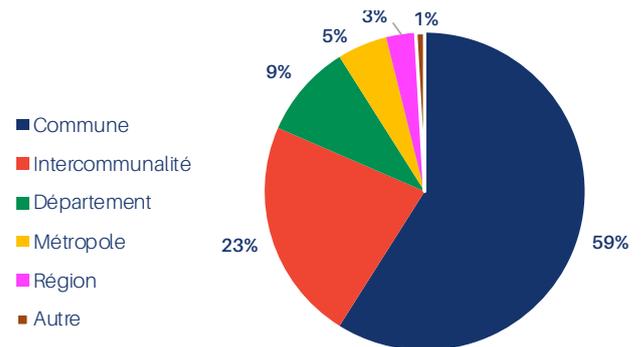
## RÉPONDANTS

Entre 2016 et 2018, des représentants de 336 collectivités<sup>4</sup> ont participé au Baromètre de la démocratie locale numérique. Cette partie présente rapidement le type de collectivités représentées, ainsi que les répondants individuels et leurs services de rattachement. L'analyse par année, ainsi que la liste détaillée des répondants est disponible en annexe.

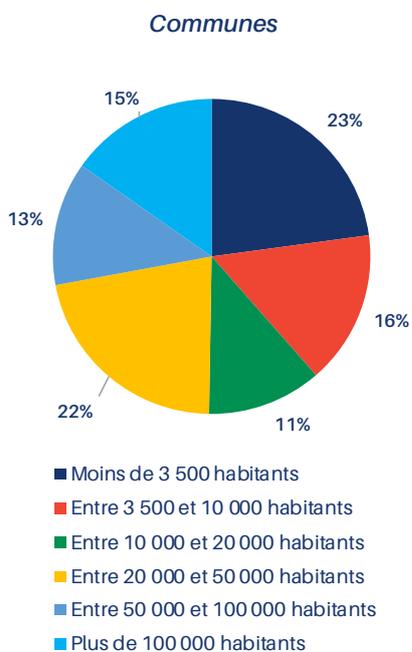
### TYPES ET TAILLES DE COLLECTIVITÉS

Les répondants du Baromètre de 2016 à 2018 sont issus à 59% de communes (198), 23% d'intercommunalités (76), 10% de dé-

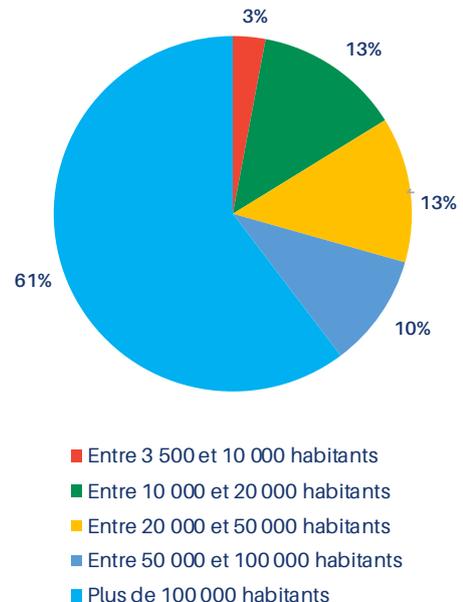
partements (32), 5% de métropoles (17), 3% de régions (10). Trois autres répondants sont à remarquer : une entreprise, un parc naturel régional et un pays/PETR (*voir graphique 1*).



Graphique 1. Type de collectivités répondantes de 2016 à 2018.



Autres collectivités (intercommunalités, métropoles, départements, régions et autres)



Graphiques 2 et 3. Tailles des collectivités des répondants en nombre d'habitants

<sup>4</sup> Certaines collectivités ont répondu plusieurs années de suite, nous avons ici compté les réponses individualisées.



En nombre d'habitants :

- 34% des répondants (112) sont issus de collectivités de plus de 100 000 habitants
- 12% des répondants (39) sont issus de collectivités de 50 000 à 100 000 habitants
- 18% des répondants (61) sont issus de collectivités de 20 000 à 50 000 habitants
- 12% des répondants (41) sont issus de collectivités de 10 000 à 20 000 habitants
- 11% des répondants (35) sont issus de collectivités de 3 500 à 10 000 habitants
- 14% des répondants (45) sont issus de collectivités de moins de 3500 habitants.

Si nous regardons dans le détail, il y a un certain équilibre dans les tailles des communes représentées, dont la taille va de moins de 3 500 habitants (45 communes/198) à plus de 100 000 habitants (30 répondants). A l'exception des intercommunalités, les autres types de collectivités (métropoles, départements, régions) comptent quasiment toutes plus de 100 000 habitants (*voir graphique 2 et 3*).

## **QUI SONT LES RÉPONDANTS INDIVIDUELS ET QUELLE EST LEUR PLACE DANS LA COLLECTIVITÉ ?**

Les répondants sont principalement des agents et directeurs de services, qui représentent 82% des répondants en 2016 et 2017. Les élus représentent, pour ces deux années, 18% des répondants.

En termes de services représentés, les répondants sont principalement issus des directions et services en charge de la communication, de la participation citoyenne (ou assimilé : démocratie participative, dialogue citoyen), ainsi que du numérique (*voir tableau 2*).

Les services informatiques et SI, numérique, et services d'archives et de documentation sont très représentés lors de la 1<sup>e</sup> édition, beaucoup moins en 2017 et 2018, ce qui peut s'expliquer par la focalisation sur les dispositifs d'ouverture des données lors de l'édition 2016. Par ailleurs, nous verrons que les dispositifs de participation citoyenne numérique sont très fréquemment développés et maintenus par un prestataire externe, ce qui peut expliquer la faible participation des services techniques informatiques et des systèmes d'information.

Les services participation citoyenne, développement local, ainsi que les DGS et les cabinets d'élus sont beaucoup plus représentés en 2017 (et dans une certaine mesure en 2018) qu'en 2016. Ceci peut aussi s'expliquer car les éditions 2017 et 2018 portent sur les dispositifs de participation plutôt que sur l'*open data*, les premiers faisant l'objet d'un investissement politique plus fort et n'étant pas nécessairement portés par les mêmes équipes. Par ailleurs, comme indiqué plus haut, les répondants des éditions 2017 et 2018 sont plus fréquemment de grandes collectivités (métropoles, départements ou régions).

Enfin, les démarches de démocratie numérique et d'*open data* impliquent, à des degrés divers, un grand nombre de services des collectivités. Ceci peut expliquer la présence de répondants issus de services en charge du développement durable, des affaires culturelles, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, mais aussi dans une moindre mesure de la cohésion sociale, du tourisme, du sport ou de la jeunesse.

Remarquons aussi que ce sont parfois des répondants issus de services en charge de la prospective, de l'innovation, de la perfor-



mance et de la modernisation, ou encore de la « smart city », qui répondent au questionnaire. Ceci signale que les initiatives de participation citoyenne mobilisant un outil numérique peuvent aussi être intégrées à des stratégies de modernisation et de transformation de l'action publique à travers le numérique.

	Total des occurrences 2016-2018
Communication	56
Participation citoyenne / dialogue citoyen / démocratie participative	37
Numérique / Usages numériques	27
Informatique/ Systèmes d'Information/ Télécommunications/SIG	24
Cabinet du maire	21
Développement local / Territoire	19
DGS	17
Citoyenneté/ Vie citoyenne	15
Développement durable/ environnement	14
Démocratie de proximité/ démocratie locale	13
Archives/ documentation	12
Affaires culturelles/culture	10
Aménagement du territoire, Construction, architecture, grands projets	9
Prospective/Innovation	8

Tableau 2. Nombre d'occurrences de différents termes dans les intitulés de poste et services de rattachements des répondants à l'enquête.

## PERCEPTIONS GÉNÉRALES SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

### UNE DIFFUSION DES CONCEPTS DE LA DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE DANS LES DERNIÈRES ANNÉES

Les concepts du gouvernement ouvert sont assez connus par les répondants, mais 20% d'entre eux n'en ont jamais entendu parler. On observe une relative appropriation de ces concepts, et plus particulièrement des *civic tech*, terme qui semble s'être diffusé plus rapidement et être mieux compris. Les répondants se renseignent principalement *via* la presse, les réseaux d'échange entre collectivités et les publications spécialisées.

Nous pouvons supposer que la forte présence médiatique du terme *civic tech* ainsi que son incarnation dans des entreprises qui travaillent à se faire connaître des collectivités locales, en particulier par du démarchage direct et la participation à des événements professionnels, ont pu contribuer à cette reconnaissance au-delà de la diffusion des outils eux-mêmes.



la presse  
79%



les réseaux d'échanges  
entre collectivités - 75%



les publications  
spécialisées - 54%



les formations professionnelles  
40%



les consultants et experts  
39%

Figure 1. Sources d'information des agents et élus de collectivités sur les enjeux de démocratie numérique en 2018.

Entre un tiers et la moitié des répondants connaissent et comprennent les concepts de l'*open gov* et du gouvernement ouvert (35% des répondants en 2016, 54% en 2017 et 40% en 2018).



47% des répondants ont déjà entendu parler de **gouvernance ouverte** ou **open gov** et voient bien ce dont il s'agit



55% des répondants ont déjà entendu parler de **civic tech** ou **govtech** et voient bien ce dont il s'agit

Figure 2. Pourcentage de répondants maîtrisant les concepts du gouvernement ouvert en 2018

Le nombre de répondants qui n'ont jamais entendu parler de gouvernement ouvert se réduit, passant de 29% en 2016 à 20% en 2018. En ce qui concerne les *civic tech*, en 2018, plus de la moitié des répondants indiquent en avoir entendu parler et savent ce dont il s'agit.

### EN QUOI LES OUTILS NUMÉRIQUES CONTRIBUENT-ILS À AMÉLIORER LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

Dès 2016, 80% des répondants indiquent qu'ils estiment que les outils numériques permettent de renforcer la participation citoyenne. En particulier, la mise en œuvre d'outils numériques s'inscrit dans une démarche visant à améliorer l'adhésion des ci-

toyens aux décisions et à renforcer la transparence de l'action publique.

En théorie, les apports des outils numériques sont de plus en plus reconnus au fil des années. Par exemple, en 2016, 68% des répondants estiment qu'ils permettent de mieux faire connaître et valoriser le travail de la collectivité ; ils sont 96% à le penser en 2018. Cette augmentation des attentes envers les outils numériques, qu'on pourrait interpréter comme liée à une meilleure maîtrise de ces outils, cache cependant une hiérarchie très claire établie entre les apports possibles du numérique (*voir graphique 4 et 5*).

Ainsi, l'apport du numérique pour des objectifs de transparence et de communication sur le travail de la collectivité se confirme au fil des années. Cependant, l'apport de ces outils pour améliorer la qualité des décisions grâce à l'expertise citoyenne ou renforcer l'efficacité de l'action publique est beaucoup moins reconnu. Enfin, les collectivités sont de moins en moins nombreuses à estimer que les outils numériques permettent d'atteindre de nouveaux publics, ou qu'ils pourraient servir à évaluer l'action publique.

Selon les répondants 2017 et 2018, les outils contribuent (tout à fait ou plutôt) à :

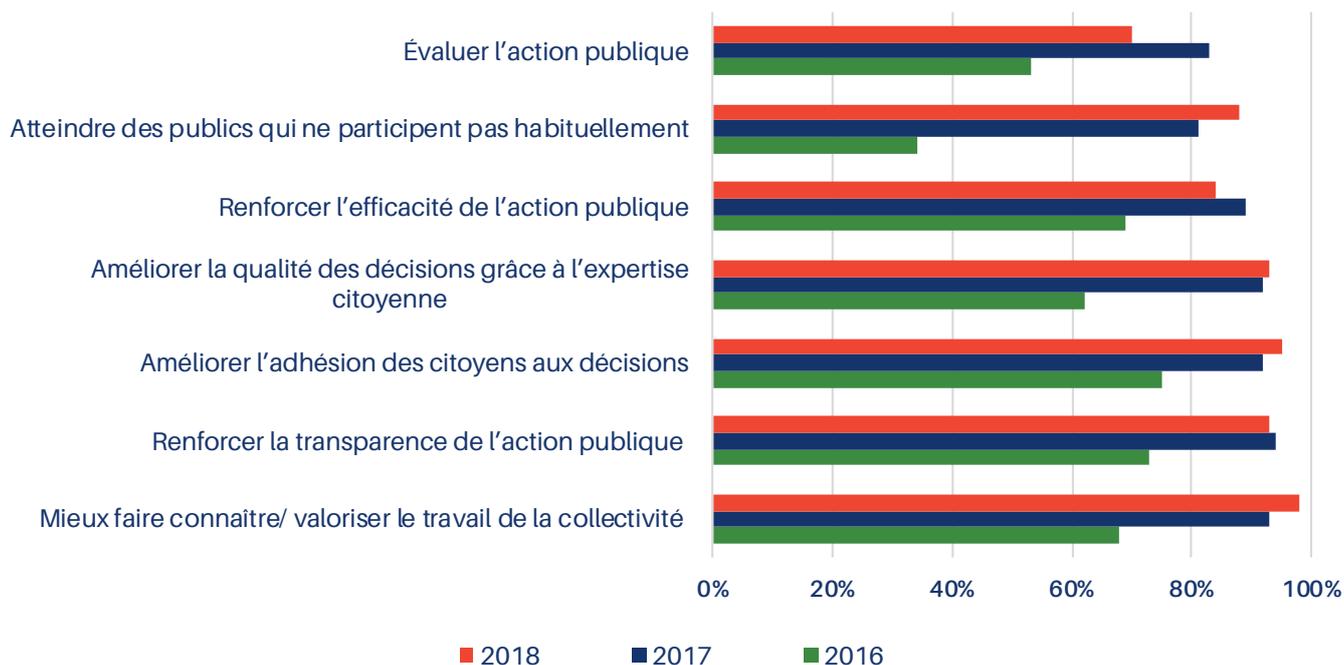
- Mieux faire connaître et valoriser le travail de la collectivité (96%) (68% en 2016)
- Renforcer la transparence de l'action publique (94% des répondants, 73% en 2016)
- Améliorer l'adhésion des citoyens aux décisions (94%) (75% en 2016)
- Améliorer la qualité des décisions en bénéficiant de l'expertise citoyenne (92%) (62% en 2016)

- Renforcer l'efficacité de l'action publique (87%) (69% en 2016)
- Atteindre de nouveaux publics (84%) (34% en 2016)
- Évaluer l'action publique (76%) (53% en 2016)

Cependant, si l'on s'intéresse aux réponses « tout à fait », la seule utilité réellement reconnue par les répondants est celle de renforcer la transparence de l'action publique (66% estiment qu'ils y contribuent tout à fait en 2017, 62% en 2018). La valorisation du travail de la collectivité est la deuxième utilité reconnue (47% en 2017, 37% en 2018), ainsi que l'amélioration de la qualité des décisions en bénéficiant de l'expertise citoyenne (42% en 2017, 38% en 2018).

Enfin, les apports les moins consensuels des outils numériques sont ceux de la mobilisation de nouveaux publics (28% de tout à fait en 2018 contre 37% en 2017), et surtout de l'évaluation de l'action publique (17% non ou plutôt non en 2017, 30% de plutôt non en 2017).

Les entretiens de 2019 permettent de mieux qualifier les attentes envers les outils numériques : en particulier, ils sont considérés comme incontournables pour réaliser une démarche participative sur un territoire étendu. Utilisés dans une logique de « proximité », pour les plus grandes collectivités notamment, ils répondent à l'objectif de créer du lien avec les citoyens comme d'autres dispositifs participatifs. Cependant, l'usage du numérique permettrait aussi de répondre à ce qui est perçu comme une « obligation de transparence absolue ».



Graphique 4. Part des répondants qui considèrent que les outils numériques de participation contribuent aux différents objectifs identifiés (réponses « oui, tout à fait » ou « oui, plutôt »).



Graphique 5. Part des répondants qui considèrent que les outils numériques de participation contribuent aux différents objectifs identifiés (réponses « oui, tout à fait »).

On peut remarquer que les répondants ont largement conscience de l'enjeu d'inclusion des publics dans leur démarche participative : si on attend du numérique qu'il permette d'augmenter la variété des participants et qu'il rende possible une participation ubiquitaire, les répondants soulignent que les outils numériques sont pensés en complémentarité avec une démarche en présence. Enfin, une attente importante est celle de pouvoir utiliser les contributions citoyennes pour savoir « ce que les gens pensent », dans une logique assez proche de celle de la veille qui peut être réalisée sur les réseaux sociaux.

### COMMENT RENFORCER LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE ?

---

En 2017 et 2018, les collectivités ont été invitées à indiquer leurs besoins pour renforcer la démocratie locale numérique. Trois éléments ont été soulignés comme étant particulièrement importants :

- ① Une stratégie globale de la collectivité qui inclut le numérique de manière transversale.
- ② Une sensibilisation des élus et agents sur l'existence et l'intérêt de ces dispositifs. Cette sensibilisation est considérée comme plus importante, et peut-être comme une première étape, avant même d'envisager une formation technique aux données et aux dispositifs.
- ③ Faciliter l'accès aux données et aux outils pour une montée en compétence des citoyens.

Ces résultats laissent envisager que les personnes en charge de la mise en œuvre des

outils de démocratie numérique possèdent déjà une certaine expertise technique, mais ont particulièrement besoin d'une reconnaissance de l'intérêt du numérique et des outils participatifs au sein de la collectivité, pour soutenir leur travail. Du côté des citoyens, la médiation numérique est considérée comme importante, mais moins qu'une simple communication sur les outils afin qu'ils soient connus et utilisés.

Deux éléments sont surprenants dans la réponse à cette question : tout d'abord, les répondants n'estiment pas qu'obtenir un budget plus important est un objectif prioritaire. Ensuite, l'évaluation (quantitative et qualitative) des impacts des dispositifs n'est pas non perçue comme utile, alors qu'on aurait pu imaginer que qualifier concrètement leurs apports pourrait servir à démontrer l'intérêt de ces dispositifs auprès des élus ou des autres agents. Le partage d'expériences entre collectivités ou l'articulation entre numérique et présentiel ne sont pas non plus des priorités, mais cela peut s'expliquer car ces éléments sont déjà présents dans les stratégies des collectivités.

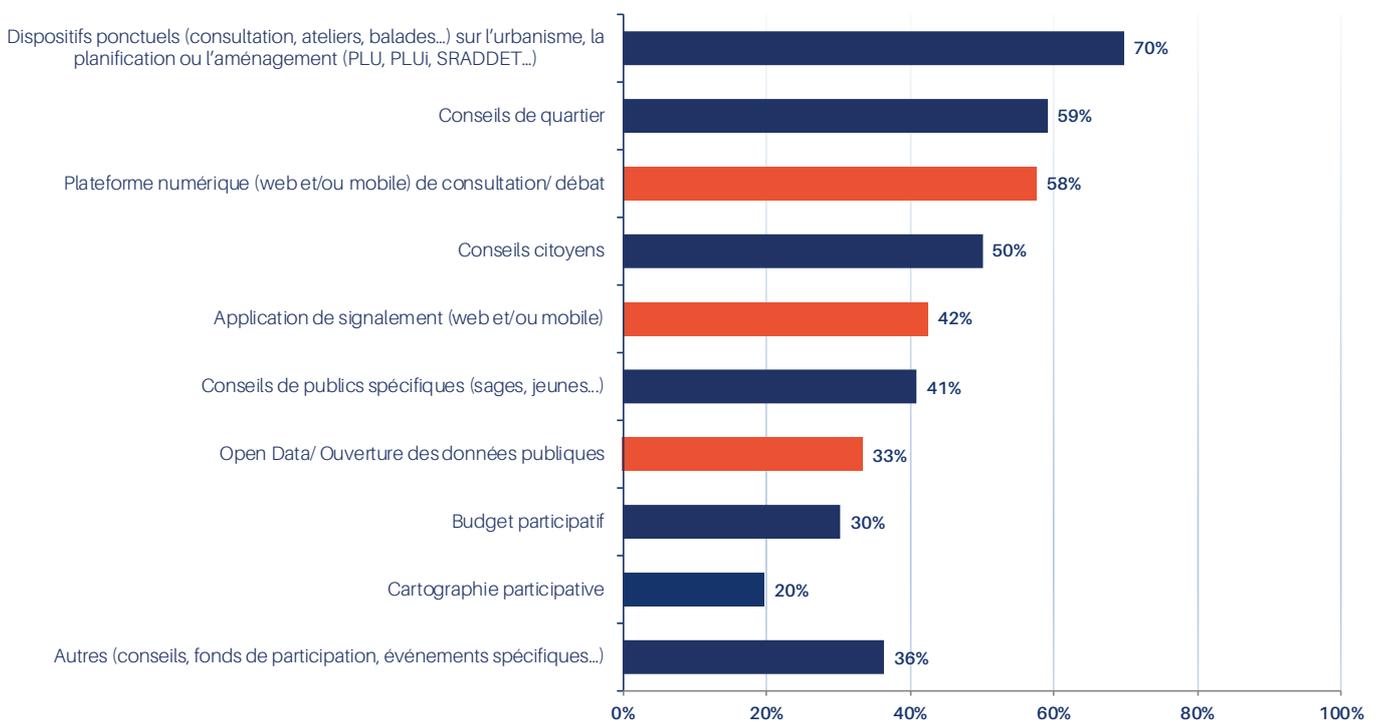
## OUTILS DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

### UNE PLACE CENTRALE DES DISPOSITIFS NUMÉRIQUES DANS LES DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Entre 2016 et 2018, 120 dispositifs de démocratie numérique ont été renseignés à travers le Baromètre, dans des collectivités de toutes tailles. Ces dispositifs étaient de types variés : portails de données publiques, plateformes de consultation/concertation, outils de sondage en ligne, plateformes de budget participatif, applications de cartographie ou d'urbanisme participatif, forums de discussion, applications de signalement,

wikis, lives interactifs, etc.

L'un des premiers résultats du Baromètre de la démocratie locale numérique est que les outils numériques ont pris une place centrale dans les démarches participatives mises en œuvre par les collectivités. En 2017, 68% des répondants indiquent avoir mis en place un outil numérique participatif. Ils sont 88% à l'avoir fait en 2018, et 8 répondants sur 10 ont prévu de mettre en place un nouvel outil dans les 12 mois suivants. Le numérique fait partie de la boîte à outils participative des collectivités locales. En 2018, les plateformes numériques sont le 3<sup>e</sup> dispositif le plus répandu<sup>5</sup>, après les dispositifs



Graphique 6. Part des répondants à l'enquête indiquant que la collectivité a mis en place ce type de dispositif participatif, en 2018.

<sup>5</sup> Nous pouvons cependant faire l'hypothèse que les collectivités ayant répondu au Baromètre de la démocratie locale numérique, de par le cadrage de l'enquête, font partie des collectivités les mieux équipées en outils numériques, et les plus engagées dans les démarches participatives, ce qui constitue bien entendu un biais. Ces résultats ne peuvent donc pas être extrapolés à la totalité des collectivités de France.

ponctuels portant sur l'urbanisme ou l'aménagement et les conseils de quartier<sup>6</sup>.

L'édition 2016 du Baromètre mettait particulièrement l'accent sur l'ouverture des données publiques : 25 des 55 dispositifs recensés cette année-là étaient des plateformes d'open data. Les années suivantes, les dispositifs recensés étaient principalement des plateformes multifonction de consultation et concertation (débat, discussion, appels à projets, budgets participatifs) ainsi que des outils de sondage et d'enquête en ligne (utilisés par près de 6 répondants sur 10 en 2018). Les outils de signalement web ou mobile, ainsi que les réseaux sociaux locaux/de voisinage sont aussi largement expérimentés (près de la moitié des répondants en 2018).

Enfin, les réseaux sociaux généralistes sont

également utilisés par les collectivités locales à des fins de participation citoyenne, principalement Facebook et Twitter (mais parfois également Instagram ou Youtube). Quasiment toutes les collectivités qui ont renseigné une présence sur les réseaux sociaux déclarent s'en servir pour interagir avec les citoyens.

Les dispositifs de participation citoyenne numérique sont assez récents : alors que les démarches d'ouverture de données ont pu démarrer en 2011-2012 (voir encadré), les dispositifs de participation sont plus récents et leur mise en place s'accélère, avec un mode en 2016-2017 (6 à 7 nouveaux dispositifs par an en 2014 et 2015, plus de 10 par an en 2016 et 2017, selon les données du baromètre 2017). La majorité de ces dispositifs est pérenne (7/10).



Figure 3. Part des répondants à l'enquête en 2018 indiquant utiliser ces réseaux sociaux pour la participation citoyenne.

### ENCADRÉ : LES PLATEFORMES OPEN DATA

Les démarches d'ouverture des données démarrent dès 2008, mais s'accroissent à partir de 2011-2012, et se consolident en 2014. Les collectivités sont bien informées de l'obligation légale d'ouverture des données pour les communes de plus de 3500 habitants, intégrée dans la loi NOTRe et entrée en vigueur en 2015 (75% des répondants se déclarent informés en 2016). Cependant, la majorité des répondants au baromètre en 2016 et 2017 n'a pas engagé de démarche d'open data. En 2016, 30% des répondants avaient engagé une démarche d'ouverture des données, et 28% avaient l'intention de le faire. Ces chiffres baissent un peu en 2017, avec 25% des répondants qui ont engagé cette démarche et presque autant qui envisagent de le faire.

<sup>6</sup> Les conseils de quartier, ainsi qu'une partie des dispositifs ponctuels portant sur l'urbanisme ou l'aménagement, sont des dispositifs réglementaires, ce qui explique leur 1<sup>er</sup> place dans le classement.



**S**'ils ne l'expérimentent pas forcément eux-mêmes, 96% des répondants estiment que l'open data est un bon moyen d'assurer la transparence de l'action publique et que c'est un atout pour la transformation numérique du territoire. Le coût peut être un frein à ces démarches : si 83% des répondants estiment qu'il peut s'agir d'un bon investissement, 33% considèrent que ce coût n'est pas justifié pour leur collectivité. **P**our les collectivités qui ont entamé une démarche d'open data, les données sont plutôt publiées sur une plateforme dédiée (9 cas sur 10) que sur une plateforme mutualisée. Les jeux de données les plus souvent publiés sont ceux de l'agenda municipal, des données sur les services urbains (transports, eau, déchets, etc.) et dans une moindre mesure ceux qui concernent le budget de la collectivité, les résultats des élections, ou les marchés publics. Une datavisation est possible dans un cas sur deux. Le grand enjeu semble être celui de la réutilisation des données : la plupart des répondants n'observent pas de réutilisation en 2017.

**E**n 2018, le Baromètre de la démocratie locale numérique ne comprenait pas de focus sur l'open data : nous vous invitons à vous reporter à l'Observatoire de l'open data territoriale d'Open Data France pour suivre l'évolution de l'ouverture des données en France.

**E**nfin, nous pouvons remarquer que si la quasi-totalité des dispositifs a pour objectif d'impliquer les citoyens, ils sont également utilisés pour dialoguer avec les associations ou collectifs locaux (la moitié des dispositifs) et les entreprises et acteurs économiques (1/3 des dispositifs). Les agents de la collectivité font partie du public de ces dispositifs dans un cas sur trois (données de 2018).

## **OBJECTIFS ATTRIBUÉS AUX OUTILS NUMÉRIQUES DÉPLOYÉS**

**L'**open data a pu constituer une porte d'entrée pour les collectivités locales qui souhaitent engager les citoyens à travers le numérique. L'accent mis sur les objectifs de transparence, de communication, de mise à disposition d'informations et de valorisation du travail de la collectivité peut être en partie dû à ce prisme initial qui mettait l'accent sur l'information comme outil d'engagement citoyen.

**E**n 2016, près de 45% des répondants déclarent que l'objectif principal de leur outil est d'informer et de mettre à disposition des informations, ce qui est cohérent car 40% des dispositifs renseignés sont des plateformes d'open data. Cependant, cet objectif reste central en 2017 et 2018, alors que les répondants renseignent des dispositifs de consultation et de concertation.

**L**es objectifs de communication restent en fait les plus souvent cités par les répondants : il s'agit non seulement de mettre à disposition des informations, de renforcer la transparence, mais aussi d'améliorer l'image de la collectivité et de faire connaître son travail (mettre en valeur ses projets, ses actions, sa modernité). Nous verrons d'ailleurs que les projets de participation citoyenne numérique impliquent très souvent l'équipe en charge de la communication.

**L**e deuxième ensemble d'objectifs attribués aux outils se rapporte à leur rôle consultatif : recueillir avis et opinions, faire émerger

des idées, faire voter ou sonder l'opinion, et dans une certaine mesure se servir de ces données pour éclairer la prise de décision.

L'échange d'arguments et le débat, ainsi que la co-construction d'un projet ou d'une politique publique sont des objectifs qui sont beaucoup moins souvent cités. Cela peut être dû au type de dispositifs concernés, ou simplement au fait que les outils numériques ne sont pas considérés comme permettant d'atteindre des objectifs de délibération ou de co-production.

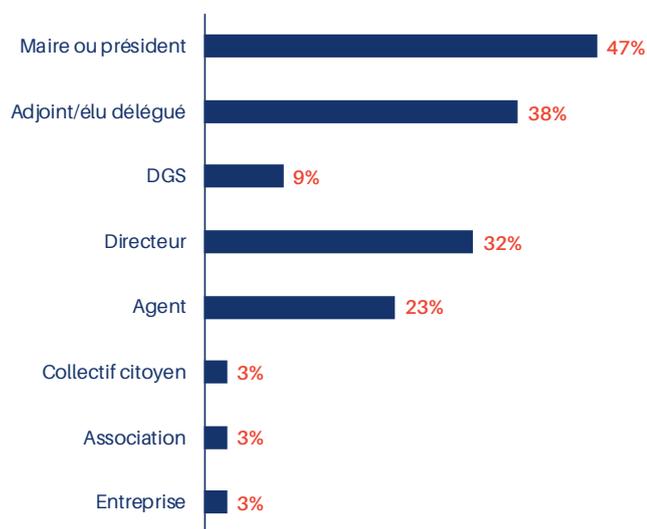
Alors que 87% des répondants déclarent en 2016 que l'objectif de mettre à disposition des informations est atteint, ils ne sont que 50% à estimer que le dispositif a pu permettre de faire émerger des idées qui éclairent la décision ou d'améliorer l'image de la collectivité. Au-delà de la mise à disposition d'informations, en 2018, les apports des dispositifs qui font réellement consensus sont ceux d'augmenter le nombre de citoyens qui participent, de recueillir des avis ou préférences pour améliorer l'action publique, et d'innover et mettre en valeur la modernité de la collectivité.

Alors que les attentes envers les outils numériques sont de plus en plus hautes (voir partie 3), les répondants semblent plutôt déçus des résultats obtenus. En 2017, 40% des répondants estiment que leurs objectifs ont été atteints, 34% ont du mal à savoir s'ils l'ont été, et 26% que leurs objectifs n'ont pas été atteints. En 2018, les dispositifs de participation numérique obtiennent une note de satisfaction de 12/20 (assez bien, donc.) Cette relative insatisfaction peut cependant s'expliquer par les difficultés d'évaluation, que nous abordons en partie 8.

## RESSOURCES ET GESTION DES DISPOSITIFS

### DES DISPOSITIFS POLITIQUES : INITIATIVE ET IMPLICATION DES ÉLUS DANS LE PORTAGE DES PROJETS

En 2017 et 2018, le Baromètre a intégré des questions sur le portage des dispositifs de participation citoyenne numérique. Nous avons appris que ces dispositifs sont mis en place principalement à l'initiative d'élus (maires, présidents, adjoints ou élus délégués pour la moitié des dispositifs renseignés en 2017, les trois quarts de ceux renseignés en 2018) et de directeurs de service et DGS (ils sont impliqués dans le lancement de 20% des dispositifs renseignés en 2017, 50% de ceux renseignés en 2018). Il s'agit souvent d'initiatives conjointes entre élus et directeurs de services. Les agents sont plus rarement à l'initiative de ces dispositifs, et



Graphique 7. Les acteurs à l'initiative des dispositifs renseignés en 2017 et 2018

les collectifs citoyens, entreprises ou autres partenaires quasiment jamais.

Les dispositifs de participation citoyenne sont des dispositifs politiques : le cabinet du maire ou du président est impliqué dans ces dispositifs dans 60% des cas. Lors des entretiens de 2019, les enquêtés ont souligné que le portage politique est l'une des conditions centrales du succès des dispositifs. Les agents en charge des dispositifs participatifs mettent en avant le besoin de former et convaincre les élus et de les impliquer dans les démarches. Si des moments comme celui du Grand débat national jouent un rôle pour faire reconnaître l'importance des dispositifs participatifs, certains élus sont encore réticents à s'impliquer et peuvent craindre une interpellation directe.

Lorsque le portage politique existe, il mène souvent à une forte publicisation de l'intention politique, mais aussi à une communication accrue sur le dispositif, ce qui peut soutenir la participation. Il peut aussi mener à l'élaboration d'une charte ou d'un document d'intention (définissant les objectifs, les méthodes, les moyens) qui sert à la fois la reconnaissance interne de la légitimité des professionnels de la participation, de leur expertise et de leur métier, et la reconnaissance externe de l'importance du dispositif. Les élus sont cependant impliqués de manière variable dans la mise en œuvre des dispositifs. Lorsqu'un élu délégué à la participation existe, il est souvent impliqué, c'est moins le cas pour les élus thématiques.

## LA GESTION TECHNIQUE DES DISPOSITIFS : IMPORTANCE DES SERVICES DE PARTICIPATION ET DE COMMUNICATION, ET FAIBLE MOBILISATION DES DSI

Cependant, la gestion des dispositifs est réalisée par les services. En 2018, une collectivité sur deux indique avoir un service dédié à la participation citoyenne. Celui-ci peut être désigné comme service de la démocratie locale, de la citoyenneté, de la vie des quartiers, du dialogue citoyen ou de la vie citoyenne, mais il peut aussi s'agir de services dédiés à la communication, à la stratégie ou à l'action territoriale.

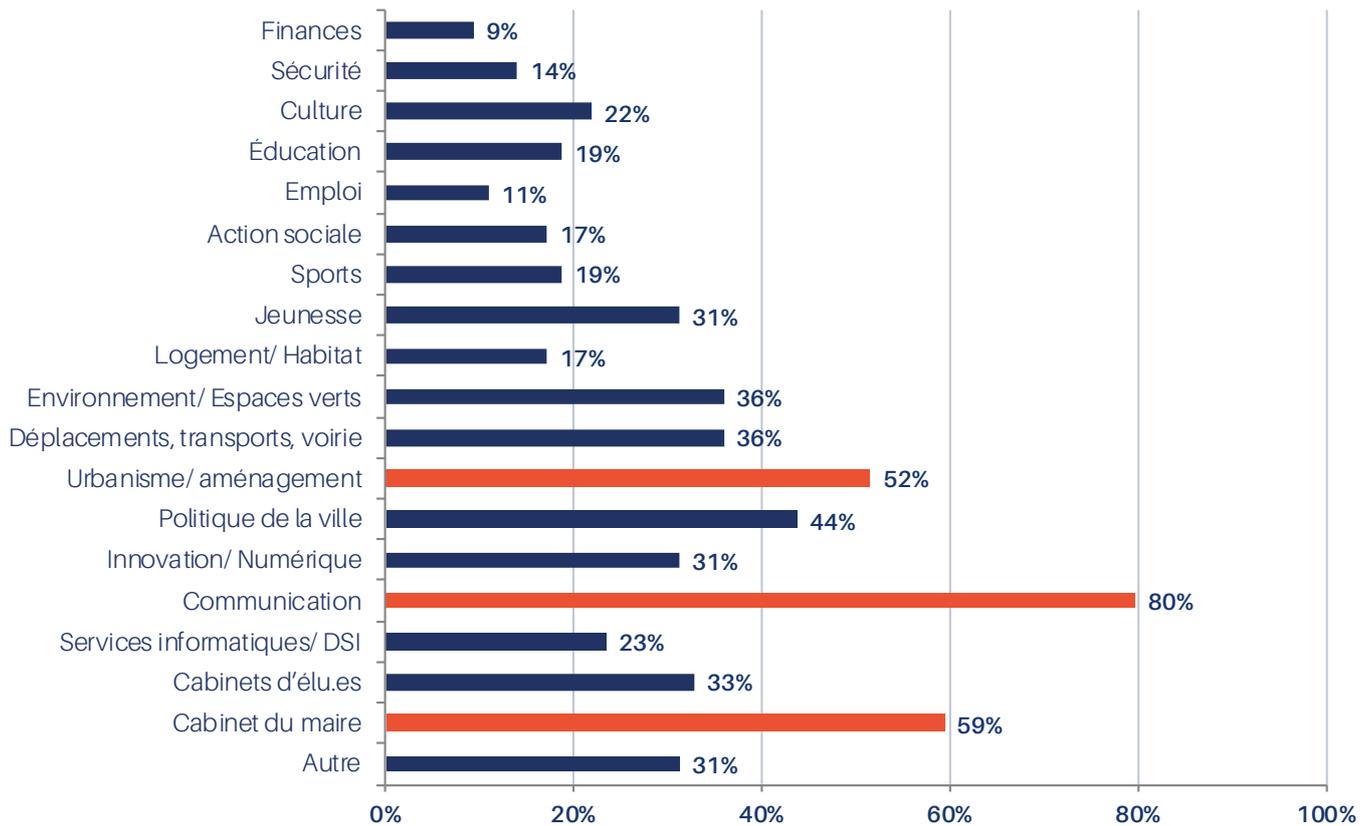
Un apport intéressant du Baromètre est que dans un certain nombre de collectivités, ce service est mutualisé entre commune et métropole (Angers, Nantes ou Toulouse par exemple), ce qui permet de concentrer les moyens mais aussi les compétences qui peuvent être mobilisées par les agents des communes comme de la métropole.



Figure 4. Intitulés des services dédiés à la participation citoyenne en 2018

La dimension communicationnelle des dispositifs de participation citoyenne est centrale, et particulièrement prononcée lorsque le service de la communication est responsable du dispositif. Le service dédié à la communication est impliqué dans les enjeux de participation citoyenne dans 80% des collectivités, ce qui est cohérent avec la perception que le numérique est un support utile de communication (pour 80% des répondants en 2016). Les équipes en charge de la participation citoyenne ont une position ambivalente vis-à-vis de la communication : si elles souhaitent éviter que les dispositifs participatifs ne soient que des outils de communication, il est important d'obtenir un réel investissement en communication pour assurer la visibilité des démarches, et ainsi l'engagement et la participation des citoyens et des agents.

Enfin, les services informatiques peuvent être impliqués dans les démarches, mais en sont rarement responsables (en 2017, la gestion du dispositif ne leur est confiée que dans 2% des cas, et ils ne sont impliqués dans les enjeux de participation que dans 2 cas sur 10 en 2018). Lorsque la collectivité développe son outil en interne, cependant, des agents des services informatiques ou numériques sont beaucoup plus impliqués. Il peut s'agir d'une direction entière assurant la gestion des outils numériques de participation, comme à Paris, ou d'un webmestre qui travaille en proche collaboration avec l'équipe participation/ communication, comme à Marcq-en-Barœul.



Graphique 8. Part des répondants à l'enquête 2018 indiquant que ces services sont impliqués dans les activités de participation citoyenne (au-delà du service dédié à la participation, quand il existe).

## **DIRECTIONS MÉTIER : URBANISME, AMÉNAGEMENT, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SONT LES ÉQUIPES LES PLUS MOBILISÉES**

D'autres équipes sont cependant impliquées dans le traitement des enjeux de participation citoyenne et la mise en œuvre des dispositifs : il s'agit principalement des équipes en charge de l'urbanisme et de l'aménagement, de la politique de la ville, de l'environnement ou des espaces verts, des déplacements, transports et voirie, et dans une moindre mesure les services dédiés à l'innovation ou au numérique, d'une part, et les services dédiés à la jeunesse, d'autre part.

Cet engagement des directions métier est cohérent avec les domaines concernés par les dispositifs de participation, qui se concentrent très largement sur le cadre de vie et l'environnement. Les catégories suivantes sont celles de l'urbanisme et l'aménagement, des déplacements et transports, et de la culture, ainsi que de la jeunesse et du sport. Les domaines les moins représentés, et les moins souvent soumis à consultation, sont ceux de l'emploi, des finances, de la santé et de la sécurité.

Cela peut s'expliquer car un certain nombre de ces enjeux (emploi, santé) ne relèvent pas directement des compétences des collectivités, mais aussi car les dispositifs de participation citoyenne se sont traditionnel-

lement concentrés sur les questions d'aménagement et de gestion de proximité (notamment en termes réglementaires), ainsi que dans une moindre mesure sur le fonctionnement des services publics.

Enfin, l'histoire locale des dispositifs de participation citoyenne joue un rôle. A Nanterre, le service participation est intégré à la direction de la vie citoyenne, qui est également en charge de la vie associative, de la coopération décentralisée, de la proximité et du développement local. Le service participation travaille à partir d'un lieu dédié et en collaboration proche avec les relais associatifs et locaux, tout en ayant une collaboration internationale sur les outils numériques. A Nîmes, les premiers projets participatifs touchant au développement durable, c'est le pôle développement durable, au sein de la DGA développement du territoire, qui a acquis les compétences participatives en faisant le service de référence sur ces sujets.

## RESSOURCES DÉDIÉES AUX DISPOSITIFS DE PARTICIPATION CITOYENNE ET AU NUMÉRIQUE

En 2016, 60% des répondants estimaient que le numérique permettait un gain de temps, contre 40% qui estimaient qu'il faisait perdre du temps. En termes de coûts, 44% considéraient qu'il s'agit d'un investissement justifié, et 56% que le coût du numérique représentait un réel frein à son usage (concernant l'open data, en 2016). Nous avons donc interrogé les collectivités sur les coûts des dispositifs participatifs numériques.

Les répondants ont pu avoir des difficultés (ou des réticences) à répondre à cette question. Lorsque l'outil a été développé en interne, les collectivités (communes, intercommunalités ou métropoles) estiment le coût à moins de 5 000 euros, et soulignent souvent qu'il s'agit de temps humain consacré à cet outil<sup>7</sup>. Ceci n'exclut pas cependant que la collectivité ait eu recours à une autre forme d'accompagnement (cabinet de conseil en participation par exemple), qui n'est pas chiffré.

Lorsque l'outil a été développé par un prestataire, le coût varie de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'euros (il est nul lorsque les collectivités ont profité d'une « offre d'essai »). Assez logiquement, les tarifs augmentent avec la taille des collectivités. Les plus petites communes peuvent mettre en place une plateforme pour moins de 10 000 euros par an, mais les plateformes multifonction, pérennes et en marque blanche, coûtent souvent 10 000 euros par an au minimum. Ce montant peut être plus important en première année, mais se stabilise dans les années suivantes. Le tableau ci-dessous présente des exemples d'estimations de coûts fournies par les répondants.

---

<sup>7</sup> A l'exception de la ville de Paris.



Type de collectivité	Nombre d'habitants	Type de projet	Montant en €
Commune	< 5 000	Application mobile de signalement	0
Commune	< 5 000	Réseau social local - avec prestataire informatique	Entre 1 000 et 5 000 par an
Commune	< 10 000	Plateforme d'échange et d'entraide entre citoyens (mise en relation, offres et demandes)	1 200
Commune	10 - 50 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, sondage/questionnaire, vote...) liée à un budget participatif - avec civic tech	Entre 5 000 et 10 000 par an
Commune	10 - 50 000	Plateforme numérique liée à un budget participatif - avec prestataire informatique	Entre 10 000 et 50 000 par an
Commune	10 - 50 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, sondage/questionnaire, vote...) - avec prestataire informatique	Entre 1 000 et 5 000 par an
Commune	10 - 50 000	Panneaux connectés de consultation (sur le terrain)	500 par consultation
Commune	10 - 50 000	Formulaire intégré au site internet sous format « boîte à idées »	Intégré dans le coût du site internet
Commune	10 - 50 000	Plateforme de concertation en ligne	5 000
Commune	10 - 50 000	Création d'un site web d'information et de consultation sur un plan d'urbanisme (agenda en ligne, forum, débat via une carte participative, commentaires)	6 000
Commune	10 - 50 000	Plateforme pérenne de consultation multi-fonction (débat, sondage, proposition de projets et commentaires/votes, cartographie participative, signalement) -5 mois d'essai inclus pour test de la plateforme.	5 000 achat unique, MAJ comprises
Commune	10 - 50 000	Plateforme de concertation en ligne (soumission de projets et commentaires)	5 000
Commune	50 - 100 000	Plateforme web pérenne de consultation et auto-organisation d'initiatives citoyennes (mise en relation, co-construction de projets). Conception graphique et développement par prestataires informatiques.	27 000
Commune	50 - 100 000	Application mobile de signalement - avec prestataire informatique	Plus de 50 000
Commune	50 - 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, sondage/questionnaire, vote...) et cartographie participative - incluant la conception participative de l'outil - avec civic tech et cabinet de conseil	Entre 5 000 et 10 000 par an
Commune	> 100 000	Plateforme non-pérenne de concertation en ligne sans marque blanche (abonnement de 8 mois)	7 000 pour 2 consultations
Commune	> 100 000	Plateforme de consultation et suivi des projets locaux	40 000 par an



Type de collectivité	Nombre d'habitants	Type de projet	Montant en €
Commune	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, sondage/questionnaire, vote...) - avec civic tech	Entre 1 000 et 5 000 pour 1 mois
Commune	> 100 000	Plateforme de mise à disposition des données publiques (open-data) - avec grand groupe	Plus de 50 000 au lancement
Intercommunalité	> 100 000	Jeu-concours via un réseau social (Facebook)	Coût du visuel du dispositif
Métropole	> 100 000	Plateforme de cartographie participative des services et du cadre de vie	40 000 par an
Métropole	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, sondage/questionnaire, vote...) et publication en open data - pérenne	Environ 12 000 par an
Métropole	> 100 000	Cartographie participative de projets, lieux et services, utilisée pour la concertation sur des documents d'urbanisme (propositions géolocalisées, avis)	30 000 pour 2 ans
Métropole	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, vote...) - avec prestataire informatique	Entre 10 000 et 50 000 pour 10 mois
Métropole	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, vote...) - avec civic tech	Entre 10 000 et 50 000 par an
Métropole	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, vote...) - avec prestataire informatique	Plus de 50 000 par an
Département	> 100 000	Plateforme numérique liée à un budget participatif - avec civic tech et cabinet de conseil	Entre 10 000 et 50 000 par an
Département	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, vote...) + Plateforme de mise à disposition des données publiques (open-data) - avec civic tech	Entre 10 000 et 50 000 par an
Département	> 100 000	Plateforme multifonction de consultation en ligne (idéation, appel à projets, débat, commentaires, vote...) - avec civic tech	Entre 10 000 et 50 000 par an

Tableau 3. Estimations de coûts pour le déploiement d'outils numériques de participation citoyenne dans les collectivités françaises.

*Note* : les collectivités de plus de 100 000 habitants comprennent une diversité de tailles (de 100 000 à plus d'un million). Il était cependant impossible d'indiquer les tailles exactes sans révéler le nom de la collectivité.



## QUELLE PART DU BUDGET DÉDIÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Rapportons à présent ces coûts au budget dédié à la participation citoyenne (46 collectivités ont réussi à estimer ce budget en 2018). La première remarque est que si les budgets dédiés augmentent généralement avec la taille des collectivités, il ne s'agit pas d'une relation proportionnelle. Ceci peut s'expliquer car (1) le calcul du budget dédié

diffère selon les communes, par exemple en incluant ou non les ressources humaines, (2) certaines collectivités semblent investir plus fortement dans la participation citoyenne, et (3) les coûts des démarches peuvent fonctionner par paliers. C'est pourquoi nous avons choisi de répartir ces 46 répondants en trois catégories de taille à peu près équivalente, en fonction du budget dédié, pour tenter d'en tirer des conclusions (voir tableau 4).

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Budget dédié à la participation	< 5 000 euros (0 euro pour 11/17).	Entre 7 000 et 80 000 euros	> 100 000 euros
Composition	17 communes	13 collectivités (10 communes et 3 autres collectivités)	16 collectivités (9 communes, 7 intercommunalités, métropoles ou départements)
Nombre d'habitants	< 10 000 (< 1 000 pour 5 d'entre elles, moyenne 5000 habitants)	Variable (11 000 à 250 000 habitants, moyenne 40 000 habitants)	Variable (18 000 à plus d'un million, moyenne 400 000 habitants)
Service dédié à la participation citoyenne	Non	Oui, de taille variable, dans 10 / 13 collectivités.	Oui, toutes ont une mission, un service ou une direction dédiée à la démocratie participative, avec des équipes mobilisant au minimum 2 ETP, au maximum 40.
Dispositifs participatifs	Peu nombreux en dehors de dispositifs ponctuels concernant l'urbanisme ou l'aménagement, et parfois des conseils de quartier.	Elles ont mis en place une plus grande diversité de dispositifs participatifs.	Ces collectivités ont mis en place en moyenne 6 types de dispositifs participatifs différents.
Usage du numérique pour la participation	La moitié ont mis en place un outil de signalement ou un outil numérique de consultation. Il s'agit principalement de questionnaires, outils de pétition en ligne ou de cartographie participative : on peut supposer que des outils gratuits ont été utilisés.	Elles ont mis en œuvre des dispositifs numériques (signalement, cartographie participative, plateforme de budget participatif, plateforme de débat et de discussion, outils d'enquête, de sondage et/ou de pétition, réseaux sociaux locaux).	Elles mobilisent la quasi-totalité des dispositifs numériques existants.

Tableau 4. Budget dédié à la participation citoyenne et dispositifs utilisés pour trois catégories de collectivités.



La première est celle des petites et moyennes communes qui n'ont pas de service dédié à la participation et un budget faible pour les démarches participatives, peuvent utiliser le numérique pour des démarches participatives mais rarement des outils conçus spécifiquement pour la participation. A l'autre bout du spectre, des grandes communes et autres collectivités (mais de taille variable) ont des budgets importants dédiés à la participation, un service dédié, et qui mobilisent une diversité d'outils numériques en plus de dispositifs en présence. Entre ces deux catégories, un tiers des collectivités sont dans une situation d'entre-deux : elles ont souvent un service dédié à la participation mais des budgets variables, et expérimentent avec des dispositifs numériques, dont on peut imaginer qu'ils sont moins pérennes que ceux des collectivités ayant un budget plus important.

Si l'on rapporte les budgets de dispositifs spécifiques au budget dédié à la participation citoyenne, il est très rare qu'un dispositif numérique représente plus de 20 à 30% du budget. Les dispositifs expérimentaux et clés en main, qui coûtent moins de 10 000 euros (voire moins de 5 000) peuvent ne représenter que 3% du budget total. Les entretiens menés en 2019 ont cependant fait apparaître que si le budget du service dédié à la participation citoyenne reste limité, d'autres services techniques peuvent avoir des ressources budgétaires dédiées. Ce sont souvent les services concernés par la démarche participative et les directions métiers qui prennent en charge les coûts de la consultation. Ces coûts se concentrent principalement sur la communication et sur

l'événementiel, mais le recours à des prestataires chargés de l'animation des dispositifs (en présence) peut aussi représenter un budget important, et fait parfois l'objet d'un contrat-cadre permettant de mobiliser ces intervenants extérieurs à plusieurs reprises.

Les collectivités pour lesquelles le budget du dispositif est le plus important par rapport au budget global de participation semblent être les départements ou métropoles, qui mettent en place des plateformes de participation et de débat à grande échelle. Les budgets ne sont pas forcément plus élevés que ceux des grandes communes, mais nous pouvons faire l'hypothèse que les dispositifs numériques concentrent l'investissement de ces territoires, qui réalisent comparativement peu de consultation en présence. Cette évaluation du budget est cependant très difficile à réaliser, les données étant peu précises et peu comparables (certaines collectivités incluent les coûts RH, d'autres non, certaines prennent en compte les budgets de chaque direction impliquée, d'autres uniquement celui de la direction dédiée à la participation...).

### LES ETP DÉDIÉS À LA PARTICIPATION CITOYENNE ET À LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF NUMÉRIQUE

Contrairement au budget dédié<sup>8</sup>, le nombre d'ETP dédiés à la participation citoyenne augmente de manière relativement proportionnelle à la taille des collectivités, avec un premier palier à 30 000 habitants (plus d'un ETP dédié à partir de ce niveau) et ensuite des situations variables en fonction de l'in-

---

<sup>8</sup> Ceci renforce l'hypothèse selon laquelle l'évaluation du budget dédié est un exercice difficile pour les répondants, puisque la simple augmentation des effectifs devrait faire augmenter le budget.



vestissement de la collectivité dans la participation citoyenne. Nous avons ici séparé 4 catégories de collectivités.

**Les collectivités de moins de 10 000 habitants** n'indiquent jamais avoir un ETP à temps plein dédié à la participation citoyenne. La plupart d'entre elles n'ont aucun ETP dédié à ce sujet, même si quelques-unes indiquent qu'un agent y dédie 20 à 30% de son temps.

**Les collectivités de 10 000 à 50 000 habitants** ont en moyenne 2,5 ETP dédiés à la participation citoyenne. Plus précisément, jusqu'à 30 000 habitants, les collectivités n'ont en général qu'un ETP, au mieux, dédié à la participation citoyenne ; entre 30 000 et 50 000 habitants, les collectivités ont souvent 2 à 3 ETP qui travaillent sur le sujet.

**Pour les collectivités entre 70 000 et 260 000 habitants**, les situations sont très variables, et ne sont pas explicables par la taille de la collectivité. La majorité de ces collectivités ont des équipes dédiées à la participation citoyenne, qui vont de 5 à 15 ETP. Le nombre d'ETP dédiés à la participation citoyenne ne dépend pas de la taille ou du type de collectivité : une ville de moins de 100 000 habitants peut avoir 15 ETP travaillant sur le sujet, tandis qu'une intercommunalité de plus de 200 000 habitants peut ne pas avoir d'ETP dédié à la participation citoyenne. Il s'agit donc probablement d'une question de portage politique<sup>9</sup>.

**Au-delà de 350 000 habitants**, cependant, les collectivités répondantes au Baromètre ont toutes indiqué avoir au moins 3 ETP dédiés à la participation citoyenne, la moyenne étant à 12 ETP par collectivité (certaines in-

diquent jusqu'à 40 ETP dédiés au sujet).

**En ce qui concerne la mise en œuvre d'un dispositif de participation citoyenne numérique**, nous pouvons remarquer que les **6 des 20 dispositifs renseignés en 2018 fonctionnent avec moins d'un ETP, 9 avec précisément un ETP, et 4 avec plus d'un ETP** (une collectivité n'a pas répondu). Considérant que les dispositifs recensés sont plutôt des plateformes de participation assez ambitieuses, rassemblant différents types de consultations et mobilisant différentes équipes au sein de la collectivité, il apparaît qu'il est nécessaire d'avoir une personne dédiée à la mise en œuvre de l'outil numérique, au moins pendant la durée de consultation. Comme nous allons le voir, la mise en œuvre d'une plateforme numérique de participation suppose en effet un certain nombre de compétences et une organisation en interne.

## **ORGANISATION INTERNE : UN POSITIONNEMENT « AMO INTERNE » DES PROFESSIONNELS DE LA PARTICIPATION**

L'un des éléments les plus frappants des entretiens menés en 2019 est le positionnement spécifique adopté par les équipes en charge de la participation citoyenne, qu'elles soient dédiées à ce sujet ou intégrées à d'autres services et directions (communication, développement durable, etc.). En effet, ces équipes se définissent comme « équipe-ressource », « prestataire interne », « AMO interne », voire même « service municipal en régie directe ».

<sup>9</sup> Et non d'orientation politique. Même si les collectivités étiquetées « à gauche » semblent dédier un peu plus de moyens humains à la participation citoyenne, notre échantillon est trop limité pour en tirer des conclusions.



Si ces équipes sont parfois en charge de la mise en œuvre concrète des démarches participatives, ce n'est pas toujours le cas. Par contre, elles ont très souvent un rôle de conseil, d'accompagnement et d'appui aux agents qui vont mener ces démarches. Ce rôle débute dès la conception des démarches, leur développement stratégique : il s'agit de convaincre et de conseiller les équipes qui vont se demander « par quoi je commence ? ». Les services de participation disposent ainsi à la fois de compétences méthodologiques et juridiques concernant les démarches participatives, et peuvent présenter l'éventail des dispositifs existants ainsi que la manière dont ils peuvent répondre à des objectifs variés. Cet accompagnement peut même débiter par une analyse stratégique de l'opportunité et de la pertinence d'une concertation dans le cadre du projet ou de la politique publique concernée, et permettre d'établir les principes à respecter.

Les équipes de la participation se font ainsi « consultants » mais aussi « garants » du respect des bonnes pratiques de consultation (même si elles n'ont pas toujours le pouvoir de décision). Elles sont également sollicitées pour réaliser des formations en interne des autres agents, parfois en lien avec la direction de la communication et/ou les prestataires, sur les sujets de démocratie participative ou des dispositifs précis. Dans le cas de dispositifs numériques, cela peut concerner la prise en main de l'outil, de son back-office par exemple, en jouant le rôle de relais entre développeur et utilisateur.

Elles peuvent également animer des « réseaux métier » réunissant les référents des différents services (ou communes, dans le cas des métropoles), qui sont des espaces de formation et d'échange. Elles animent

enfin des espaces physiques ou numériques (intranet) rassemblant des ressources pour la conduite de démarches participatives (guides, recommandations, cas d'étude...) et peuvent organiser (voire réaliser elles-mêmes) la formation d'autres équipes de la collectivité.

Cette position de « pont », « facilitateur » ou « interface » est largement soulignée : à la fois entre élus et équipes, mais aussi entre équipes et citoyens. Les missions ou services de participation ont souvent un positionnement transversal qui les amène à travailler avec différents services. Selon les enquêtés, ceci suppose un certain nombre de compétences particulières : écoute, analyse, connaissance du milieu institutionnel, mais aussi rigueur et adaptabilité. Ces équipes sont également particulièrement intéressées par les méthodes d'intelligence collective et de collaboration, plutôt associées aux missions d'innovation, afin de les utiliser en interne.

Ces compétences viennent s'ajouter à celles qui sont nécessaires pour une implication directe dans les démarches participatives (animation d'atelier, actions de terrain) : maîtrise des méthodologies participatives, prise de parole en public, rédaction. La mise en œuvre de dispositifs numériques a supposé pour certains agents le développement de nouvelles compétences rédactionnelles, pour maîtriser ce qui est défini comme « l'écriture web ». En fait, l'animation éditoriale des plateformes numériques suppose un travail de mise en forme des contenus produits, mais aussi d'animation continue des discussions, de réponse aux citoyens et de restitution progressive des échanges. Ces tâches, qui pourraient être distribuées entre chargés de communica-



tion et *community manager*, sont en fait souvent concentrées sur l'agent en charge de la plateforme numérique. Ces agents sont parfois formés par l'équipe de communication sur les compétences digitales et la production de contenu, mais cela reste rare.

L'organisation du travail peut se faire *ad hoc*, avec une équipe formée pour chaque consultation, mobilisant agents de la participation, de la communication et des directions métiers. Elle peut aussi se faire avec une spécialisation thématique (environnement, aménagement, transports, politique de la ville, jeunesse, etc.) des agents dédiés à la participation, qui prennent en charge les consultations dans leur domaine de spécialité. De l'action de plaider auprès des élus pour les convaincre de l'opportunité d'organiser des démarches de participation, jusqu'à une présence sur le terrain avec une tablette pour aider les citoyens à contribuer directement sur une plateforme numérique, les tâches qu'assument les agents responsables de la participation citoyenne sont très variées. Elles ont aussi évolué rapidement avec l'usage du numérique.

Il est important de remarquer la diversité de ces tâches alors que nous avons souligné que ces agents sont souvent peu nombreux, et travaillent avec de nombreux services de la collectivité. Il paraît particulièrement important de (1) assurer une reconnaissance de ces métiers et le portage politique de leur activité pour qu'ils puissent agir de manière transversale ; et (2) favoriser les moments d'échange entre ces professionnels de la participation, disséminés dans toutes les collectivités françaises et dans des services différents, mais rencontrant souvent les mêmes défis.



## RELATIONS AVEC LES PRESTATAIRES

### LA PRISE D'IMPORTANCE DES CIVIC TECH

L'un des résultats centraux du Baromètre de la démocratie locale numérique est la place qu'ont pris les prestataires dans le développement et la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne numérique. Le questionnaire de 2016 ne traitait pas cet aspect, mais dès 2017, 3 collectivités sur 4 indiquent que leur outil de démocratie numérique a été développé par un prestataire extérieur. A ce stade, cependant, les partenariats avec les acteurs du numérique ne sont pas considérés comme une priorité pour les répondants (seulement 10% les considèrent comme « très importants »). En 2018, moins d'une collectivité sur trois met

en place une démarche de participation numérique sans accompagnement : 40% sont accompagnées par une start-up de la civic tech, et 31% par un prestataire informatique. A titre de comparaison, elles sont 20% à avoir été accompagnées par une structure de conseil (ces accompagnements pouvant se combiner).

### UNE RÉPARTITION DES RÔLES

Ces prestataires sont principalement chargés de la conception, du déploiement technique et de la maintenance de l'outil numérique (7 cas sur 10 en 2018). Ils sont beaucoup moins impliqués dans l'animation, la modération, ou la réalisation de la



Graphique 9. Part des répondants déclarant, en 2018, que leur collectivité a collaboré avec chaque type de partenaire ou prestataire pour la mise en place d'un dispositif numérique de participation.



synthèse (moins de 2 cas sur 10 en 2017 et 2018). En ce qui concerne les données récoltées (contributions des utilisateurs), elles sont conservées après la démarche dans un cas sur deux. En 2018, les répondants indiquent qu'elles ne sont que très rarement la propriété du prestataire (5%), même si dans un cas sur 4, les répondants ne savent pas qui est propriétaire des données.

## COMMENT CHOISIT-ON SON PRESTATAIRE ET DÉVELOPPE-T-ON UN CAHIER DES CHARGES ?

Les entretiens de 2019 nous renseignent sur comment les collectivités choisissent leur outil et leur prestataire pour une démarche de démocratie numérique. L'un des éléments importants est que les équipes en charge du projet réalisent très souvent un *benchmark* de ce qui existe dans d'autres collectivités, en termes d'outils, mais aussi en se renseignant sur les résultats obtenus et la satisfaction vis-à-vis des prestataires.

Le développement du cahier des charges se fait de plus en plus souvent par une démarche collaborative, non seulement en interne (entre la DSI, la communication, et d'autres services), mais aussi en impliquant d'autres acteurs externes à la collectivité. De nombreuses collectivités ont eu recours à des « hackathons », ateliers citoyens ou « labos des usages » pour préparer le développement de l'outil, choisir les fonctionnalités, ou tester une première version de l'outil.

Cette dimension itérative se retrouve aussi dans le choix qui est souvent fait d'avoir une première phase d'expérimentation. Ainsi, les collectivités choisissent un outil, souvent développé par un acteur local, qu'elles vont

tester durant un temps limité (environ un an). À l'issue de cette phase, elles peuvent soit garder le même outil, soit en changer, en ayant avancé sur le développement du cahier des charges en identifiant mieux leurs besoins. Les changements d'outils sont beaucoup plus communs qu'on ne pourrait l'imaginer.

Les collectivités qui n'ont jamais mis en place d'outil numérique de participation peuvent apprécier le côté « clé en main » de certains outils, demandant peu d'adaptation, mais la plupart d'entre elles valorisent ensuite la possibilité de configurer l'outil en fonction de leurs besoins et leurs démarches. Elles réfléchissent souvent dans un deuxième temps à l'interopérabilité entre l'outil choisi, leurs sites internet, et leurs autres applications numériques.

Un autre élément important est l'attention qui est prêtée aux « principes » qui sous-tendent le choix d'un outil. Les outils en *open source* sont ainsi particulièrement valorisés car ils sont associés à une démarche collaborative, à la création d'un commun, et à des valeurs de transparence et d'engagement. La possibilité de participer à la co-création d'un outil, en lien avec d'autres collectivités ou acteurs de la société civile, est valorisée, et se lie à l'attrait pour des outils qui sont perçus comme modulables, adaptables, et permettant une réelle appropriation par les agents.

Plus largement, les « valeurs » du prestataire sont souvent citées comme un argument pour choisir un outil. Contrairement à ce que pouvaient laisser penser les données quantitatives, montrant que les prestataires étaient plutôt cantonnés au développement et à la maintenance de l'outil, les collectivités interrogées racontent que ces prestataires ont un rôle important dans



la conception et la mise en œuvre de la démarche. Les prestataires ont en effet souvent un rôle de conseil et d'accompagnement qui mène à des échanges réguliers, à la fois sur les évolutions de l'outil et sur les pratiques participatives mobilisant du numérique dans d'autres collectivités. Remarquons que cette collaboration proche n'est pas mentionnée quand le prestataire informatique n'est pas une *civic tech*. Ces dernières sont en effet perçues comme légitimes pour conseiller les collectivités dans leurs démarches participatives, de par leur expertise technique et sur les dispositifs de participation. Les « clubs utilisateurs » mis en place par les entreprises de *civic tech*

sont extrêmement valorisés par l'échange d'expériences qu'ils permettent.

Ceci témoigne peut-être d'une forme d'isolement des agents en charge de la participation numérique au sein des collectivités : spécialistes à la fois de la participation citoyenne et du numérique, évoluant entre différentes équipes et directions - en plus de leur rôle d'intermédiaire avec les citoyens, et devant mobiliser des compétences spécifiques au croisement de différents métiers, ces professionnels de la participation sont demandeurs d'échanges avec leurs homologues dans d'autres institutions.

#### ENCADRÉ : BONNES PRATIQUES DE CO-CONSTRUCTION OU DE CONSTRUCTION ITÉRATIVE DU CAHIER DES CHARGES

Un certain nombre de collectivités locales ont fait de la conception de la plateforme un moment d'apprentissage et de réflexion sur la stratégie de participation, afin d'éviter un outil numérique « gadget ». On pense par exemple à **Angers**, où avant le lancement de la plateforme numérique, les équipes ont réalisé un recensement des dispositifs participatifs existants dans la collectivité pour clarifier la stratégie et les besoins, puis ont réalisé un benchmark des outils numériques utilisés en France et à l'international pour identifier lesquels (ou quelles fonctionnalités) pourraient répondre à leurs besoins.

Plusieurs collectivités ont revu leur cahier des charges à la suite d'expérimentations. A **Toulouse**, une expérimentation de 12 mois dans le cadre d'un programme « smart city » a permis de tester un outil auprès des citoyens, de le modifier progressivement pour expérimenter d'autres fonctionnalités, et d'aboutir à un nouveau cahier des charges, plus aligné avec les besoins de la collectivité, pour le déploiement d'un nouvel outil.

A la **Métropole Européenne de Lille**, deux expérimentations d'un an ont été menées avant que le choix ne se stabilise sur l'outil actuel.

La co-construction du cahier des charges est également de plus en plus commune. A **Bordeaux métropole**, le cahier des charges pour une nouvelle plateforme a été préparé par une équipe intégrant des agents de la direction informatique, de la communication, et de la participation citoyenne, qui ont pris en compte les retours des utilisateurs sur le site existant. A **Nanterre**, un hackathon a été organisé en 2015 pour concevoir les fonctionnalités, mobilisant des agents et des citoyens avant même de lancer la première mouture de la plateforme (la collectivité choisira en 2018 de changer de logiciel pour avoir de nouveaux modules).

## L'ORGANISATION DES DÉMARCHES

### LANCER UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE NUMÉRIQUE

Le premier élément intéressant qui ressort du Baromètre est que les collectivités qui lancent une démarche de participation citoyenne numérique s'inspirent de l'expérience d'autres collectivités, en France principalement, mais aussi à l'étranger. Les enquêtés soulignent qu'ils ont le sentiment d'un mouvement exponentiel de contribution citoyenne par le numérique. Malgré cet intérêt pour les démarches menées par d'autres collectivités, il y a cependant assez peu de mutualisation pour la mise en œuvre de ces démarches. Si certaines collectivités soulignent qu'elles ont mutualisé le développement de l'outil, il semble que cela signifie simplement que l'outil utilisé, développé par un prestataire, est financé par plusieurs clients (qu'il s'agisse d'un logiciel en *open source* ou propriétaire). En dehors des mutualisations entre métropoles et communes métropolitaines, une réelle mutualisation des moyens pour le développement de l'outil, le développement de chartes, le recours à des conseils juridiques, ou la collaboration sur l'analyse des contributions, n'existe pas encore.

Le lancement d'une stratégie de participation citoyenne numérique se fait généralement en plusieurs étapes. La plupart des collectivités soulignent qu'avoir une culture existante de la participation est nécessaire avant de se lancer dans l'usage du numérique. Cependant, les enquêtés remarquent aussi qu'il peut y avoir une réticence de la part d'agents qui « savent faire » avec les

outils en présence et qui ont peur d'être dépassés par les outils numériques. C'est en particulier l'attente d'immédiateté créée par l'usage d'outils numériques (besoin de mettre à jour régulièrement les informations, de répondre rapidement aux citoyens) qui peut inquiéter les agents.

De fait, les collectivités ne partent pas de rien pour lancer une plateforme numérique. Tout d'abord, elles ont en général déjà utilisé différents outils numériques dans le cadre de consultations précédentes : enquêtes et questionnaires en ligne, fonctionnalités participatives sur leur site ou sur les réseaux sociaux, dispositifs ponctuels de débats et forums en ligne, site Wordpress contributif, cartographie participative, etc. Le lancement d'une plateforme pérenne fait cependant souvent l'objet d'un investissement en termes de réflexion sur les besoins : diagnostic des outils existants, ateliers avec les élus et avec différentes directions métiers, démarche de « design de service ». Cette réflexion est parfois accompagnée par un prestataire extérieur, mais plus souvent menée par les équipes en interne, avec pour objectif de clarifier le cahier des charges.

Nous avons souligné en partie 5 l'importance des formations en interne, dispensées notamment par des professionnels de la participation. Cette formation joue un rôle central pour que les équipes acquièrent le « réflexe » de soumettre les projets à consultation, mais aussi pour permettre la prise en main de nouveaux dispositifs. Plusieurs enquêtés soulignent que le numérique peut être une porte d'entrée dans la participation citoyenne pour certaines directions :

une fois que la plateforme existe, qu'elle est visible, et relativement facile à prendre en main avec l'aide de l'équipe dédiée à la participation, certains agents peuvent avoir envie de « se lancer ».

## STRATÉGIES DE COMMUNICATION : LOIN DE L'AMATEURISME

Les collectivités locales ont développé un réel savoir-faire en matière de communication et de mobilisation des citoyens. S'il y a quelques années, on pouvait penser que l'existence d'une plateforme suffirait à « faire venir » les citoyens, aujourd'hui les stratégies de communication déployées sont ambitieuses et mobilisent tous les canaux possibles.

Les outils traditionnels sont utilisés y compris pour des démarches de participation numérique : distributions de flyers dans les boîtes aux lettres, sur les marchés, chez les commerçants, dans les équipements publics ainsi que dans l'espace public et lieux de passage, utilisation de l'affichage municipal, articles dans la gazette municipale et/ou métropolitaine. La presse, locale en particulier, est également utilisée, avec des communiqués de presse ainsi que des encarts payants dans les journaux ou à la radio, surtout pour les plus grands projets qui ont une forte dimension politique et de communication.

Les outils numériques de communication sont aussi mobilisés, avec un ciblage qui semble se faire de plus en plus fin. Les lettres d'information sont utilisées pour communiquer avec les citoyens, mais aussi les agents ou les différentes communes dans le cas d'une métropole. Les collectivités articulent de plus en plus souvent leur communi-

cation sur leurs différents outils et plateformes : site web, application d'information, de signalement, plateforme de financement participatif, plateformes dédiées à l'aménagement, réseaux sociaux. Plusieurs d'entre elles signalent qu'elles ont choisi de cibler certains publics à travers de la publicité en ligne et de l'acquisition sur les réseaux sociaux (payer pour que les contenus soient montrés à certains utilisateurs, selon leur lieu de résidence ou leur âge, par exemple).

L'usage d'outils numériques de participation a entraîné deux changements dans les stratégies de communication. Tout d'abord, un travail important est réalisé sur le contenu et la présentation des informations (le travail éditorial identifié en partie 5). Chefs de projets, chargés de participation et agents du service communication travaillent ensemble pour définir les modalités de publication et de mise à jour de contenu. Les agents réfléchissent particulièrement aux nouveaux formats, avec un fort intérêt pour la vidéo, la dataviz, la 3D ou les maquettes, et acquièrent de nouvelles compétences.

Le deuxième changement consiste à penser les publics de la participation comme des « communautés », un mot emprunté au langage des plateformes web 2.0. A travers les outils numériques de participation, les citoyens peuvent choisir de « s'abonner » ou de « suivre » certaines thématiques. Mais les collectivités locales commencent aussi à gérer les bases de données des participations. La plupart des outils demandent en effet une inscription (6 sur 10 en 2017, 8 sur 10 en 2018), même si la contribution publique peut être anonyme (dans la moitié des dispositifs). La moitié des collectivités indiquent que les données sur les participants sont conservées (même si elles n'en ont pas toujours la propriété) et 2/10 in-



diquent les réutiliser à des fins de communication. La situation est cependant très variable : 30 à 40% des répondants ne savent pas comment sont gérées les données.

## MOBILISATION ET INCLUSION

---

Le Baromètre montre une très forte conscience de l'enjeu d'inclusion des publics dans les collectivités. La complémentarité avec les actions en présence est soulignée dès 2016, et se renforce au fur et à mesure. Ainsi, en 2016, 62% des dispositifs numériques sont hybridés avec des temps en présence, principalement des réunions publiques et des ateliers participatifs (y compris des ateliers dédiés aux données ou au numérique comme des barcamps, hackathons, infolabs, datacamps, etc.). Des temps en présence sont prévus en accompagnement des dispositifs numériques dans 8 cas sur 10 en 2017, et 9 sur 10 en 2018.

Ces temps en présence servent surtout à marquer le calendrier du projet : ateliers de lancement, réunions de co-construction, réunions de présentation des idées ou des projets soumis avant un vote, par exemple. Cependant, certaines collectivités sont allées plus loin en réfléchissant à l'articulation entre contribution numérique et temps en présence, par exemple en opérant un tirage au sort d'idées en ligne qui sont ensuite discutées en réunion, ou à l'inverse en filmant les temps en présence pour les retransmettre en ligne et permettre de continuer la discussion.

Les outils numériques mis en place peuvent être ajoutés à un dispositif ou projet existant (environ 6 cas sur 10), mais aussi être au cœur d'un nouveau dispositif participatif où le numérique est la modalité principale de

contribution, les temps en présence étant pensés en soutien à l'usage de l'outil numérique. Dans ce cas, il s'agit surtout de mobiliser des relais et de faciliter l'accès et l'usage du numérique. Certaines collectivités ont historiquement développé des actions de médiation numérique et ont pu par exemple remobiliser les compétences des anciens professionnels des Espaces Publics Numériques. D'autres ont investi le sujet plus progressivement et ont développé de réelles stratégies d'inclusion, en réfléchissant notamment aux lieux physiques de participation et aux moyens d'introduire les citoyens aux outils numériques. Si des efforts importants restent à réaliser, il semble que les collectivités ont aujourd'hui bien conscience de l'importance de la médiation numérique et du besoin de relayer les démarches.

Pour mobiliser les citoyens, les relais externes (associations et partenaires) sont de plus en plus souvent impliqués en continu, tout au long de la démarche. Si les citoyens sont encore assez peu associés à la co-conception des dispositifs et à leur mise en œuvre (à l'exception de quelques cas d'implication dans des comités ou commissions de suivi *ad hoc*), les dispositifs numériques mobilisent de plus en plus souvent les conseils existants. Alors qu'en 2016, les conseils de quartier ou conseils de développement ne sont quasiment jamais impliqués, ils sont mobilisés dans 25% des cas en 2017 et dans plus de la moitié des dispositifs en 2018. Remarquons que ces conseils utilisent également plus souvent le numérique, pour communiquer entre deux réunions mais aussi pour sélectionner de nouveaux membres (par tirage au sort en ligne, par exemple).

Les relais internes sont également fortement mobilisés : agents sur le terrain, en



particulier animateurs et agents de développement local, mais aussi travailleurs sociaux, chargés d'accompagnement à l'emploi, travailleurs des CCAS, voire personnel scolaire et des EHPAD. Dans une logique de ciblage des publics et pour « aller vers » les citoyens, les professionnels de la participation sont aussi souvent amenés à passer du temps sur le terrain, notamment en se posant dans des lieux choisis avec une tablette pour présenter et faire utiliser l'outil numé-

rique en direct.

Enfin, un accompagnement individualisé des citoyens est de plus en plus souvent mis en place, en particulier avec le développement des budgets participatifs et appels à projets. De nombreuses collectivités proposent un accompagnement sur rendez-vous ou des permanences pour aider les citoyens à rédiger un projet, le soumettre, ou encore évaluer les coûts du projet.

### **ENCADRÉ : BONNES PRATIQUES DE MOBILISATION ET D'INCLUSION**

De nombreuses collectivités cherchent à se donner les moyens de mobiliser plus largement les citoyens, et de toucher des publics qui ne participent habituellement pas. Plusieurs collectivités, comme Toulouse, Bordeaux Métropole ou Grenoble-Alpes Métropole, nous ont signalé l'utilisation de newsletters dédiées à la participation, regroupant plus de 10 000 habitants, qui permettent de recontacter les personnes ayant participé ou exprimé un intérêt pour ces démarches. Les fonctionnalités des outils participatifs qui permettent aux citoyens de s'inscrire pour « suivre » une thématique et être informés des consultations ultérieures sont également plébiscitées.

En termes d'inclusion, les équipes en charge de la participation fournissent aux citoyens un accompagnement qui semble être de plus en plus individualisé. Les agents du département de Loire-Atlantique ont organisé en présence des activités d'introduction à la plateforme numérique pour des publics ciblés (collèges, EHPAD), et à Toulouse, les agents peuvent être amenés à soutenir des personnes qui cherchent à s'inscrire sur la plateforme. Des permanences au sein d'équipements publics, ou directement dans les bureaux des agents en charge de la participation, sont organisées dans un grand nombre de collectivités.

Les équipes ont particulièrement accompagné les citoyens dans le cadre des budgets participatifs, organisant des ateliers ou proposant des rendez-vous individuels aux citoyens pour les aider à rédiger leurs projets, à évaluer les coûts, ou à utiliser la plateforme. C'est le cas par exemple à Marcq-en-Baroeul ou à Meudon, tandis qu'à Mérignac, les agents se sont également chargés de réaliser des entretiens avec les porteurs de projet dans le cadre du budget participatif pour préparer l'écriture de la description détaillée, avant de les accompagner pour les phases d'ateliers et de vote.

Si ces formes d'accompagnement se développent, il n'est pas certain qu'elles soient formellement planifiées dans le cadre des projets. Les agents ont pu réaliser ces actions de manière volontaire et informelle, pour améliorer l'inclusion des dispositifs. Il serait important d'évaluer le temps et les ressources nécessaires pour ces initiatives afin de pouvoir les généraliser et les intégrer dans le planning des agents.



## ANIMER, MODÉRER ET RESTITUER UNE CONSULTATION EN LIGNE

---

En 2017 et 2018, l'animation et la modération des plateformes numériques de participation sont réalisées en interne dans 8 cas sur 10. Ce sont principalement les agents du service communication et du service citoyenneté/participation, ou un *community manager*, qui s'en chargent. Les répondants indiquent en 2018 que la collectivité est souvent représentée en ligne, mais il s'agit principalement d'une animation des échanges. Quand la collectivité prend position dans les débats, les élus interviennent un peu plus souvent que les agents (2 cas sur 10 contre 1 cas sur 10). L'animation suppose souvent un aller-retour entre les animateurs de la plateforme, du service communication ou participation, et les services techniques, qui peuvent fournir des réponses aux questions des citoyens, sans forcément intervenir directement sur la plateforme.

La grande majorité des répondants signale que la modération est quasi-inexistante. Plus de 8 collectivités sur 10 ont prévu une possibilité de modération et développé des chartes, CGU et règlements pour la justifier. Cependant, alors que les réseaux sociaux ont pu créer une peur de l'interpellation et d'échanges brutaux, les contributeurs sur les plateformes numériques de participation s'auto-modèrent. Les enquêtés ont plutôt le sentiment que les propos tenus en ligne sont les mêmes que ceux qui seraient exprimés en réunion.

Les quelques rappels à l'ordre concernent principalement le ton des contributions (« restez sympa », comme dit une enquêtée) et le respect des données privées (dire aux citoyens de ne pas mettre leur numéro de téléphone dans leur contribution). L'usage

de l'humour est privilégié dans le cas d'un besoin de modération (le cas du *community manager* de la SNCF est utilisé comme exemple). Ce faible besoin de modération laisse envisager à certains enquêtés une possibilité d'une « autogestion » de la plateforme par les citoyens, à la fois en termes de modération et d'auto-saisine de certains sujets, dans une logique plus « bottom-up » de contribution.

Une bonne nouvelle est que des synthèses des contributions sont de plus en plus souvent réalisées (plus de 9 cas sur 10 en 2018), et utilisées pour la prise de décision (7 cas sur 10). Ces synthèses sont le plus souvent produites par des agents du service vie citoyenne/démocratie ainsi que les chefs de projet concernés par la consultation. Les agents du service communication, ou les prestataires, sont moins souvent impliqués.

La transparence reste cependant un enjeu. Si les plateformes permettent une transparence des échanges pendant la durée de la consultation, les contributions ne sont plus accessibles à la fin de la consultation dans 3/4 des cas. Elles ne sont publiées en *open data* que dans 2 cas sur 10, ce qui reste très limité.

En effet, les synthèses des consultations sont réalisées en interne dans 80% des cas, et si un compte-rendu circule souvent auprès des cabinets d'élus ou directeurs, il n'est que rarement rendu public (1 consultation sur 4 en 2017, 1 sur 2 en 2018). Cela peut s'expliquer car les synthèses doivent le plus souvent être validées par les élus avant d'obtenir la possibilité de les publier. Étonnamment, les réunions de présentation des résultats sont assez peu fréquentes (un tiers des démarches). La restitution laisse donc à désirer.



Les répondants soulignent le besoin de prendre en compte à la fois les contributions en ligne et celles qui ont été récoltées en atelier, ce qui suppose de prévoir à l'avance un temps dédié à la synthèse, mais aussi les modalités de réalisation (si les questions posées en ligne et hors ligne ne sont pas les mêmes, cela peut poser problème). La méthode utilisée est souvent simple : un export en format tableur (csv, excel), plusieurs lectures, un classement manuel par théma-

tique, puis une analyse des articulations entre contributions.

### ENCADRÉ : BONNES PRATIQUES ET PISTES DE RÉFLEXION POUR LA SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

L'analyse des contributions peut devenir très chronophage si le nombre de contributions augmente, et certaines collectivités commencent à expérimenter des outils d'analyse textuelle et sémantique (comme l'outil MaxQDA, expérimenté à **Nanterre** par exemple). Les répondants réfléchissent aussi aux manières de qualifier et organiser les contributions des citoyens directement au moment de la participation, à partir de fonctionnalités de vote qualifié ou argumenté (justifier pourquoi on est pour/contre) qui permettraient de mieux identifier le consensus autour des propositions.

La réalisation de la synthèse et sa restitution font ainsi encore l'objet d'expérimentation pour identifier de bonnes méthodes. A **Saint Germain en Laye**, les formats podcast et vidéo sont utilisés pour retransmettre en ligne les réunions publiques mais aussi celles du conseil municipal. A la **Métropole Européenne de Lille**, un effort particulier est réalisé pour produire un bilan expliquant concrètement comment les contributions citoyennes ont été prises en compte (ou non) pour la décision et l'action publique.

Nous pouvons aussi souligner les initiatives de **Nantes** et de **Nîmes**, où les citoyens sont impliqués dans la synthèse, par exemple via un atelier d'analyse collective, et l'initiative de **Grenoble-Alpes Métropole** où un « code couleur » a été adopté pour simplifier la lecture des restitutions, séparant les propositions retenues et qui seront appliquées, les projets déjà existants, ceux qui ne relèvent pas des compétences de la collectivité ou ne seront pas mis en œuvre, etc. L'avantage est de fournir une synthèse qui inclut non seulement les contributions mais aussi la manière dont elles ont été prises en compte dans l'action publique.

## ÉVALUER LES RÉSULTATS

La question de l'évaluation des démarches participatives est souvent posée en termes de mobilisation des publics. En effet, si les objectifs attribués aux outils numériques sont variés (informer, mettre en valeur le travail de la collectivité, recueillir des avis, sonder l'opinion, éclairer la décision), il reste difficile d'évaluer dans quelle mesure ces objectifs sont atteints (cf. partie IV). Dans ce contexte, l'indicateur principal est celui du nombre de citoyens impliqués, et parfois du nombre et type de contributions fournies. Ces indicateurs présentent l'avantage de pouvoir être mesurés directement à partir des outils numériques (nombre de visites, d'inscriptions, de contributions, type de contributions - votes, commentaires, projets, etc.).

Il est beaucoup plus difficile pour les commanditaires d'évaluer qui sont les citoyens qui ont participé, s'ils ont pu s'approprier les enjeux de l'action publique, quels effets leur participation aura eu sur leur mise en capacité, ou encore les effets de la démarche participative sur la conduite de projet ou la politique publique soumise à consultation. En 2018, les répondants soulignent que les outils ont pu avoir un impact positif sur la mise en valeur de l'action publique, ainsi que sur le nombre de participants, la diversité et la qualité des idées recueillies, et

le respect des règles de discussions. Il leur est beaucoup plus difficile d'évaluer l'impact du dispositif sur la diversité des participants, le ton des propos, ou la réception des informations.

### NOMBRE ET DIVERSITÉ DES PARTICIPANTS

En ce qui concerne le nombre de citoyens impliqués, si les collectivités ont des données assez fiables sur le nombre de participants, elles ont des difficultés à évaluer si ces chiffres sont faibles ou élevés. En 2017, 30% des dispositifs comptent moins de 100 participants, et 30% en comptent plus de 1000<sup>10</sup>. Un tiers des collectivités évaluent la participation comme « normale », un tiers comme « faible », et 15% la considèrent « importante ». Déjà en 2016, la moitié des répondants s'estimaient satisfaits du nombre de citoyens impliqués, l'autre moitié se déclarant « neutres » ou « insatisfaits ». Il paraît difficile, en particulier pour des démarches relativement récentes, d'évaluer ce que serait un « bon » résultat en termes de participants.

Si l'on s'intéresse à l'objectif de mobilisation de nouveaux publics ou des publics absents, en 2016, 1/3 des répondants esti-

<sup>10</sup> Le nombre d'utilisateurs semble augmenter avec la taille de la collectivité (la médiane pour les collectivités de 20 000 à 50 000 habitants est de 150 participants, celle pour les collectivités de plus de 100 000 habitants est de 600 participants). Cependant, le nombre de participants est très variable pour des collectivités de même taille, nous ne disposons de données que pour un nombre limité de collectivités (et uniquement en 2017), et le type de dispositifs concernés n'est pas toujours le même. Il est donc impossible à ce stade d'établir une corrélation entre taille de collectivité et nombre de participants.

ment que l'usage du numérique a pu mobiliser de nouveaux publics, 1/3 estiment que non, et 1/3 ne savent pas l'évaluer. En 2017, 6 répondants sur 10 ne sont pas convaincus que les outils numériques permettent d'atteindre les publics qui ne participent pas. Malgré cette incertitude sur l'ampleur de la mobilisation de nouveaux publics, les répondants observent que les outils numériques ont permis d'atteindre des personnes qui ne viennent pas en réunion publique. Nous avons souligné (en partie VII) que les dispositifs numériques étaient très souvent articulés avec des dispositifs en présence. Les répondants soulignent qu'il y a une réelle complémentarité, puisque les outils numériques permettent une participation à des horaires plus variés, et offrent des modalités de contribution peu « coûteuses » en temps (comme « aimer » une proposition).

### COMMENT EXPLIQUER UNE MOBILISATION RELATIVEMENT FAIBLE ?

---

Les répondants ont été invités à analyser les raisons qui expliquent une mobilisation moins importante que celle qui aurait pu être attendue. En 2016 et 2017, la principale raison soulignée est celle d'une communication insuffisante, inadaptée ou inefficace. Certains soulignent également qu'il faut du temps pour mobiliser les citoyens mais aussi les acteurs de terrains qui pourraient servir de relais. Par contre, les répondants sont assez peu nombreux à reconnaître que l'usage d'outils numériques peut être empêché par le manque d'accès à des équipements ou demande une maîtrise d'usages et compétences spécifiques. Le seul élément qui est parfois identifié comme un frein est le besoin de créer un compte pour utiliser l'outil. Ils ne

sont que 16% à estimer en 2017 que l'utilisation de l'outil demande une compétence particulière. Nous pouvons penser que les efforts des dernières années pour souligner l'importance de la médiation numérique ont été en partie entendus : en 2018, 50% des répondants estiment que l'usage de l'outil demande des compétences numériques, et 40% que l'acte de participer demande des compétences spécifiques en matière d'expression.

**Au cours des entretiens, les personnes interrogées ont souligné qu'on retrouvait dans l'usage d'outils numériques les mêmes dynamiques que pour des dispositifs en présence : certaines consultations mobilisent très bien, d'autres beaucoup moins ; certains participants monopolisent la parole comme lors de débats en présence ; les publics se mobilisent en fonction des thématiques traitées, et une consultation ne sera un succès que si son objet intéresse les citoyens. L'outil numérique est donc replacé dans une démarche plus large de mobilisation.**

### ÉVALUER LES EFFETS DE L'USAGE DU NUMÉRIQUE SUR LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE ELLE-MÊME

---

Les entretiens ont enfin permis d'affiner le rôle des évaluations conduites. Tout d'abord, dans 8 cas sur 10, les évaluations sont réalisées en interne, et ont pour objectif d'améliorer le dispositif. Ce sont principalement les agents du service vie citoyenne, ainsi que les agents du service communication, qui réalisent cette évaluation. Lorsqu'elles sont invitées à évaluer les effets de la démarche de participation utilisant le numérique, les personnes interrogées insistent en fait beaucoup sur les effets de l'usage du



numérique sur la conception et la mise en œuvre de la démarche. Tout d'abord, le fait de devoir concevoir une plateforme incite à réfléchir dès le début sur les manières d'organiser la démarche, le cadrage, les formes de restitution prévues, les manières d'assurer un suivi et une transparence.

Ensuite, l'existence de la plateforme numérique encourage à publier régulièrement des comptes-rendus de réunions, des synthèses intermédiaires, et plus largement à créer une discussion en répondant assez rapidement aux questions des citoyens. Le fait de pouvoir publier des supports d'information aide à cadrer les contributions, notamment en clarifiant les domaines de compétence de la collectivité et l'objet de la consultation.

Enfin, pour engager plus largement les citoyens dans la démarche et améliorer la représentativité des contributions, la plupart des collectivités insistent sur le besoin d'une communication ciblée et de la mobilisation de relais, à la fois de la société civile et sous la forme d'un groupe d'« ambassadeurs » ou de « réserve » citoyenne. Les enquêtés remarquent enfin que la multiplication des consultations et concertations peut avoir pour effet de sur-solliciter les citoyens, et qu'il est important de coordonner les démarches en interne pour éviter une rivalité entre démarches et événements participatifs.

## **LES ÉVALUATIONS, EN INTERNE ET EN EXTERNE : EXEMPLES ET RECOMMANDATIONS**

---

Une évaluation informelle reste une évaluation. Les équipes de la participation ou des

directions concernées évaluent souvent, de manière informelle, la manière dont s'est passé le processus de consultation et ce qu'il a apporté au projet. Ces évaluations sont à la fois quantitatives (nombre de participants, type d'action) et qualitatives (comment faire, bonnes pratiques à souligner, résultats obtenus en interne et en externe). Par ailleurs, les porteurs de projet obtiennent souvent des retours plus ou moins informels des participants.

L'évaluation de la représentativité et de l'impact de la participation sur les citoyens eux-mêmes n'est cependant quasiment jamais réalisée. Les données manquent, et les méthodes à utiliser pour évaluer l'impact des démarches participatives sur l'information et la mise en capacité des citoyens sont plutôt qualitatives. Si les collectivités peuvent prévoir des questionnaires de satisfaction, une articulation reste à envisager avec la recherche académique pour mieux évaluer ce type d'impacts.



### ENCADRÉ : BONNES PRATIQUES D'ÉVALUATION

Plusieurs collectivités ont réalisé des évaluations, de manière plus ou moins formelle, avec des méthodes qui varient. A **Rennes**, un [questionnaire en ligne](#) permettait aux participants du budget participatif d'évaluer la démarche, tandis qu'à **Mérignac**, un questionnaire a permis aux porteurs de projet de donner leur avis.

**A Marcq-en-Barœul**, des étudiants en communication et participation citoyenne ont mené une analyse quantitative et qualitative à partir de questionnaires réalisés avec des citoyens et les membres de la commission Budget Participatif, afin d'évaluer le design de la plateforme, l'information des citoyens, la diversité des participants, ou encore les manière de mobiliser à long terme.

**A Nanterre**, un chercheur a été missionné pour une évaluation de la plateforme à l'occasion de sa refonte, et a travaillé à partir d'un atelier parcours utilisateur avec des agents municipaux, des associations, des élus et des citoyens, ainsi qu'à partir d'entretiens et de trois cas d'étude de consultations, ce qui a permis de préparer un guide à usage interne.



# ANNEXES



## LES RÉPONDANTS AU BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

### COLLECTIVITÉS AYANT PARTICIPÉ AU BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE ENTRE 2016 ET 2018

Nous remercions les agents et élus qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires des trois éditions du Baromètre de la démocratie locale numérique. Ils et elles ont permis d'avoir un retour des collectivités suivantes<sup>11</sup> :

- Bordeaux Métropole
- Châteauroux Métropole
- Collectivité Territoriale de Guyane
- Communauté d'agglomération de La Rochelle
- Communauté d'agglomération du Grand Cahors
- Communauté d'agglomération Grand Paris Sud
- Communauté d'agglomération Plaine Vallée
- Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse
- Communauté d'agglomération du Sicoval
- Communauté de communes Adour Madiran
- Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers
- Communauté de communes Cœur Côte Fleurie
- Communauté de communes Cœur de Nacre
- Communauté de communes Creuse Grand Sud
- Communauté de communes des Deux Vallées
- Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Communauté de Communes Ouest Limousin
- Communauté de communes Sumène Artense
- Communauté de communes Val de Cher Controis
- Communauté Touraine-Est Vallées
- Communauté urbaine de Caen la Mer
- Commune de Vaugneray
- Conseil Citoyen des Aubiers-Le Lac
- Conseil régional de Guadeloupe
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
- Département d'Ille-et-Vilaine
- Département de l'Essonne
- Département de la Haute-Garonne
- Département de Loire-Atlantique
- Département de Maine-et-Loire

<sup>11</sup> Les répondants pouvaient choisir de ne pas indiquer le nom de leur collectivité, nous remercions aussi celles et ceux qui ont participé de manière anonyme.



- Département de Mayotte
- Département des Côtes d'Armor
- Département du Gers
- Département du Lot
- Établissement public territorial Est Ensemble
- Établissement public territorial Plaine Commune
- Grand Besançon Métropole
- Grand Poitiers Communauté urbaine
- Grenoble Alpes Métropole
- La Métropole de Lyon
- Lorient Agglomération
- Mairie d'Ars
- Mairie d'Athis-Mons
- Mairie d'Ayen
- Mairie d'Yviers
- Mairie de Barjols
- Mairie de Batz-sur-Mer
- Mairie de Bavilliers
- Mairie de Bègles
- Mairie de Celles
- Mairie de Chavenay
- Mairie de Cotignac
- Mairie de Douarnenez
- Mairie de La Désirade
- Mairie de La Lanterne-et-les-Armons
- Mairie de Lannemezan
- Mairie de Mantes-la-Ville
- Mairie de Montpellier
- Mairie de Nanteuil-lès-Meaux
- Mairie de Pelussin
- Mairie de Quéven
- Mairie de Saillans
- Mairie de Saint-André-de-Valborgne
- Mairie de Saint-Martin-du-Tertre
- Mairie de Toulouse
- Mairie de Tréhet
- Mairie de Villiers-le-Bel
- Mairie de Vitry-sur-Seine
- Mairie du 10<sup>e</sup> Arrondissement de Paris
- Mairie du 17<sup>e</sup> Arrondissement de Paris
- Mairie du François
- Métropole du Grand Nancy
- Métropole Européenne de Lille
- Município de Lisboa
- Nantes Métropole et Ville
- Nîmes Métropole
- Région Hauts-de-France
- Région Île-de-France
  - Région PACA
- Rennes Métropole
- SNCF Réseau
- Toulouse Métropole
- Ville d'Angers
- Ville d'Anglet
- Ville d'Hasparren
- Ville d'Hazebrouck
- Ville d'Oswald
- Ville de Bagneux
- Ville de Bassens
- Ville de Bastia
- Ville de Besançon
- Ville de Bondoufle
- Ville de Brest
- Ville de Caen
- Ville de Cergy
- Ville de Chambray-lès-Tours
- Ville de Choisy-le-Roi
- Ville de Craon
- Ville de Créteil
- Ville de Dieppe
- Ville de Digne-les-Bains
- Ville de Dunkerque



- Ville de Fontenay-aux-Roses
- Ville de Garges-lès-Gonesse
- Ville de Grenoble
- Ville de Lanester
- Ville de Lille
- Ville de Lomme
- Ville de Lyon
- Ville de Malakoff
- Ville de Marcq-en-Barœul
- Ville de Marsannay-la-Côte
- Ville de Mérignac
- Ville de Metz
- Ville de Meudon
- Ville de Nanterre
- Ville de Pantin
- Ville de Paris
- Ville de Pessac
- Ville de Roubaix
- Ville de Rouen
- Ville de Rueil-Malmaison
- Ville de Saint-Cloud
- Ville de Saint-Étienne
- Ville de Saint-Germain-en-Laye
- Ville de Saint-Herblain
- Ville de Saint-Malo
- Ville de Saint-Malo-de-Guersac
- Ville de Saint-Pierre
- Ville de Séné
- Ville de Vannes
- Ville de Vauréal
- Ville des Mureaux
- Ville des Ponts-de-Cé
- Ville du Kremlin-Bicêtre
- Ville du Pré-Saint-Gervais



## LES RÉPONDANTS 2016

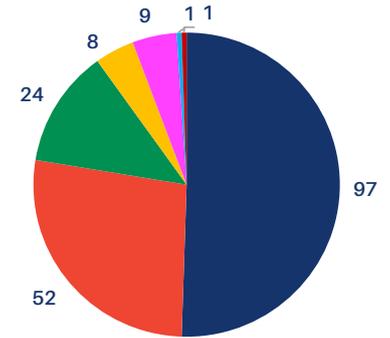
### Types et tailles de collectivités

Les **192** répondants du Baromètre en 2016 sont issus à 51% de communes (97), 12% de départements (24), 27% d'intercommunalités (52), 4% de métropoles (8), 5% de régions (9).

En nombre d'habitants :

- 34% des répondants (65) sont issus de collectivités de plus de 100 000 habitants
- 13% des répondants (25) sont issus de collectivités de 50 000 à 100 000 habitants
- 14% des répondants (26) sont issus de collectivités de 20 000 à 50 000 habitants
- 15% des répondants (29) sont issus de collectivités de 10 000 à 20 000 habitants

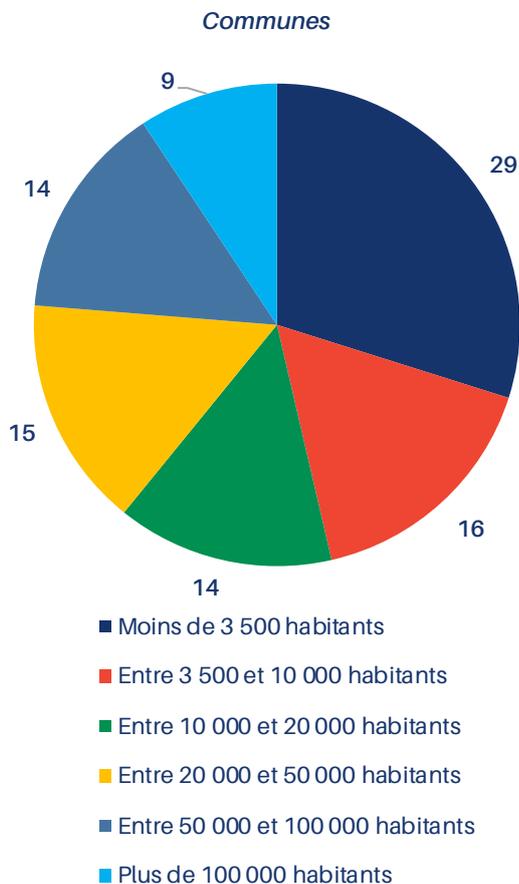
- Commune
- Intercommunalité
- Département
- Métropole
- Région
- Parc naturel régional
- Pays / PETR



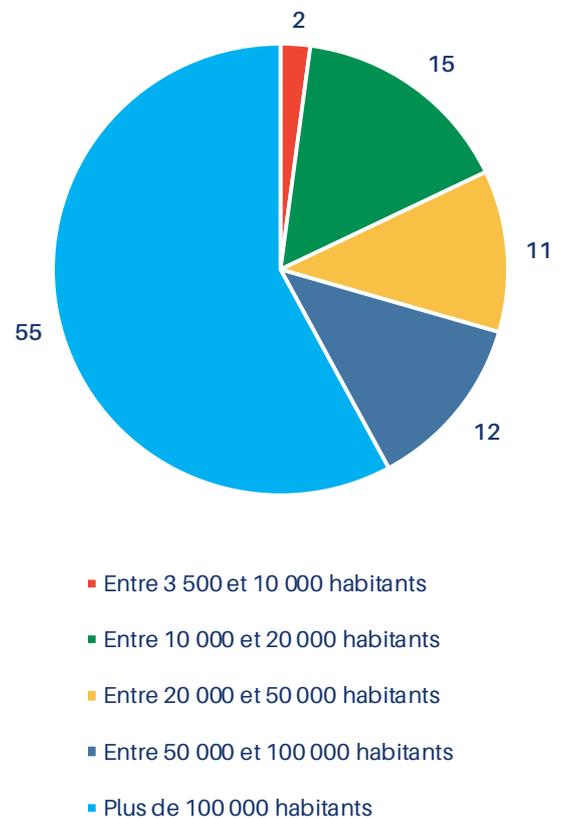
Graphique 1. Type de collectivités répondantes en 2016

- 9% des répondants (18) sont issus de collectivités de 3 500 à 10 000 habitants
- 15% des répondants (29) sont issus de collectivités de moins de 3500 habitants.

Si nous regardons dans le détail, il y a un certain équilibre dans les communes représentées, dont la taille va de moins de 3 500 habitants (29 répondants) à plus de



Autres collectivités (intercommunalités, métropoles, départements, régions, pays et parc naturel)



Graphiques 2 et 3. Tailles des collectivités des répondants en 2016 en nombre d'habitants



## LES RÉPONDANTS AU BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

100 000 habitants (9 répondants). A l'exception des intercommunalités, les autres types de collectivités comptent quasiment toutes plus de 100 000 habitants (toutes les métropoles, 8 régions sur 9 et 23 départements sur 24).

### Qui sont les répondants individuels et quelle est leur place dans la collectivité ?

Les répondants sont principalement des agents et directeurs de service : 47% agents (91), 26% directeurs de service (50), 11% DGS ou DGA (20), 16% élus (31).

En termes de services représentés, les ré-

pondants sont issus principalement de directions et services en charge de la communication, de l'informatique et systèmes d'information, du numérique, et des archives ou de la documentation. Cette dernière thématique s'explique par la focalisation sur les dispositifs d'ouverture de données en 2016. Au-delà des thématiques de la démocratie participative et de la citoyenneté, la présence de répondants en charge d'enjeux de développement durable, des affaires culturelles, de l'aménagement et développement du territoire est cohérente, ces services étant souvent associés aux démarches d'implication des citoyens.

	Occurrences
Communication	21
Informatique/ Systèmes d'Information/ Télécommunications/ SIG	19
Numérique/ Usages numériques	15
Archives/ documentation	12
Participation citoyenne/ Dialogue citoyen/ Démocratie participative	9
Développement durable/ Environnement	8
Affaires culturelles/ Culture	7
Administration/ Gestion	5
Aménagement du territoire/ Architecture/ Grands projets	5
Citoyenneté/ Vie citoyenne	5
Développement local/ Territoire	5

Tableau 1. Nombre d'occurrence de différents termes dans les intitulés de poste et services de rattachements des répondants à l'enquête de 2016.



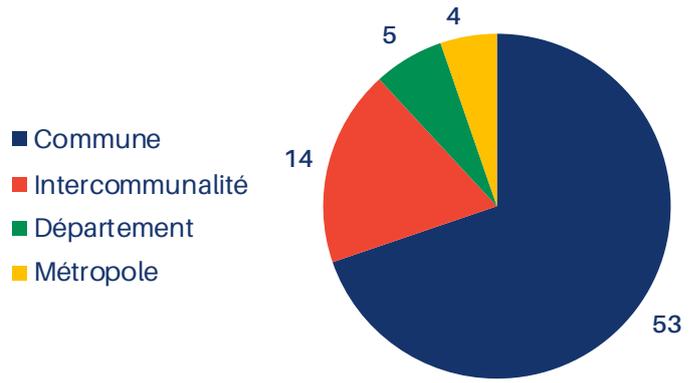
## LES RÉPONDANTS 2017

### Types et tailles de collectivités

Les **94** répondants du Baromètre en 2017 représentent 76 collectivités différentes (dans certaines collectivités, plusieurs personnes ont répondu au questionnaire). Ces collectivités sont à 69% des communes (53), 18% des intercommunalités (14), 8% des départements (5) et 5% des métropoles (4).

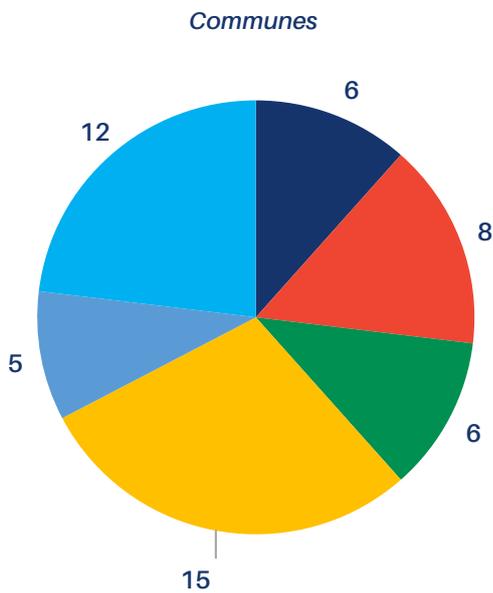
En nombre d'habitants :

- 35% des répondants (27) sont issus de collectivités de plus de 100 000 habitants
- 6% des répondants (5) sont issus de collectivités de 50 000 à 100 000 habitants
- 27% des répondants (21) sont issus de collectivités de 20 000 à 50 000 habitants



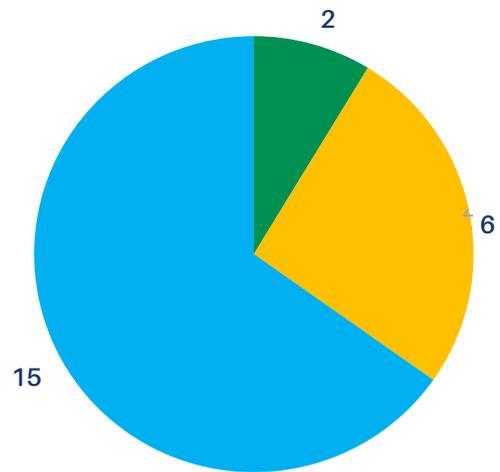
Graphique 1. Type de collectivités répondantes en 2017

- 10 % des répondants (8) sont issus de collectivités de 10 000 à 20 000 habitants
- 10% des répondants (8) sont issus de collectivités de 3 500 à 10 000 habitants
- 8% des répondants (6) sont issus de collectivités de moins de 3500 habitants.



- Moins de 3 500 habitants
- Entre 3 500 et 10 000 habitants
- Entre 10 000 et 20 000 habitants
- Entre 20 000 et 50 000 habitants
- Entre 50 000 et 100 000 habitants
- Plus de 100 000 habitants

Autres collectivités (intercommunalités, métropoles et départements)



- Entre 10 000 et 20 000 habitants
- Entre 20 000 et 50 000 habitants
- Plus de 100 000 habitants

Graphiques 2 et 3. Tailles des collectivités des répondants en 2017 en nombre d'habitants



Si nous regardons dans le détail, les petites communes sont très peu représentées dans cette édition (14 communes de moins de 10 000 habitants seulement). On observe une surreprésentation des collectivités de 20 à 50 000 habitants ainsi que des collectivités de plus de 100 000 habitants. À l'exception des intercommunalités, les autres types de collectivités (métropoles et départements) sont exclusivement des collectivités de plus de 100 000 habitants.

### **Qui sont les répondants individuels et quelle est leur place dans la collectivité ?**

En 2017, sur les 85 répondants qui ont renseigné les informations sur leur poste et leur service de rattachement, 75% sont des agents (64) et 25% sont des élus (21).

En termes de services représentés, les ré-

pondants sont issus principalement de directions et services en charge de la communication, de la participation citoyenne (ou équivalent), du cabinet du maire ou des DGS. Comme en 2016, les services du développement local, du numérique, de la citoyenneté ou de l'informatique sont également représentés, mais beaucoup moins. Par rapport à 2016, cependant, la direction des archives ou de la documentation disparaît (ce qui peut s'expliquer par une moindre concentration sur les dispositifs d'open data), et un plus grand nombre de répondants sont issus de cabinets ou de DGS (ce qui peut s'expliquer par la surreprésentation des grandes collectivités en 2017, mais peut aussi être le signe d'un portage politique assumé pour les démarches de participation numérique).

	Occurrences
Communication	20
Participation citoyenne/ Dialogue citoyen/ Démocratie participative	17
Cabinet du maire	13
DGS	10
Développement local/ Territoire	8
Numérique/ Usages numériques	7
Citoyenneté/ Vie citoyenne	5
Informatique/ Systèmes d'Information/ Télécommunications/ SIG	5

Tableau 2. Nombre d'occurrence de différents termes dans les intitulés de poste et services de rattachements des répondants à l'enquête de 2017.



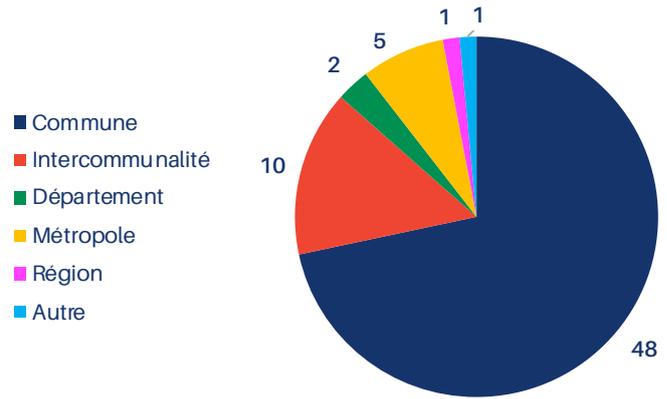
## LES RÉPONDANTS 2018

### Types et tailles de collectivités

Les **68** répondants (réponses exploitables) du Baromètre en 2018 représentent 67 collectivités différentes (dans une collectivité, deux personnes ont répondu au questionnaire). Ces collectivités sont à 72% des communes (48), 15% des intercommunalités (10), 3% des départements (2) et 7% des métropoles (5), 1% des régions (1) et 1% une entreprise (1).

En nombre d'habitants :

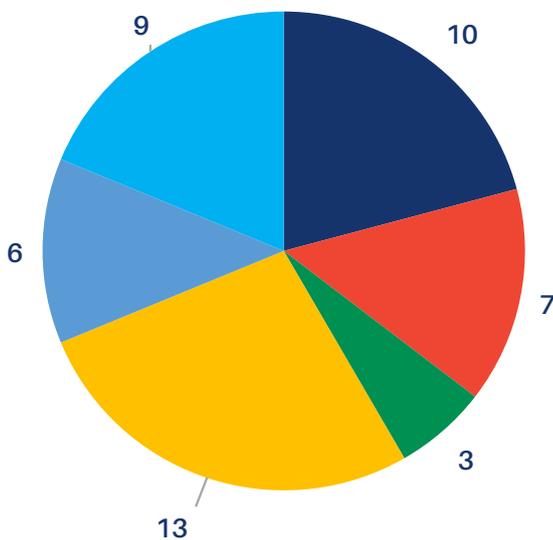
- 32% des répondants (21) sont issus de collectivités de plus de 100 000 habitants
- 12% des répondants (8) sont issus de collectivités de 50 000 à 100 000 habitants



Graphique 1. Type de collectivités répondantes en 2018

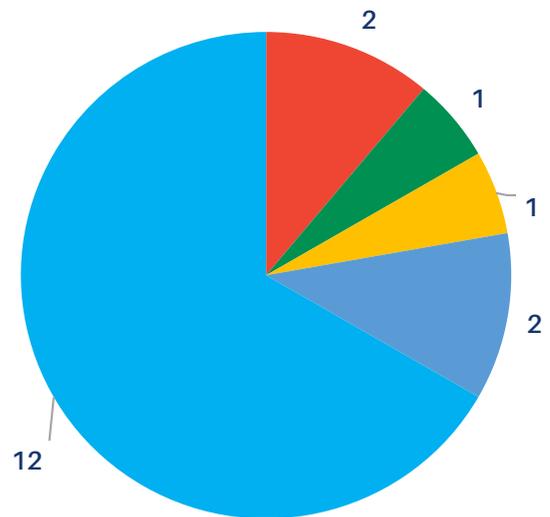
- 21% des répondants (14) sont issus de collectivités de 20 000 à 50 000 habitants
- 6% des répondants (4) sont issus de collectivités de 10 000 à 20 000 habitants
- 14% des répondants (9) sont issus de collectivités de 3 500 à 10 000 habitants

Communes



- Moins de 3 500 habitants
- Entre 3 500 et 10 000 habitants
- Entre 10 000 et 20 000 habitants
- Entre 20 000 et 50 000 habitants
- Entre 50 000 et 100 000 habitants
- Plus de 100 000 habitants

Autres collectivités (intercommunalités, métropoles, départements et régions)



- Entre 3 500 et 10 000 habitants
- Entre 10 000 et 20 000 habitants
- Entre 20 000 et 50 000 habitants
- Entre 50 000 et 100 000 habitants
- Plus de 100 000 habitants

Graphiques 2 et 3. Tailles des collectivités des répondants en 2018 en nombre d'habitants



- 15% des répondants (10) sont issus de collectivités de moins de 3500 habitants.

Si nous regardons dans le détail, les petites communes restent peu représentées dans cette édition, comme en 2017 (les collectivités de moins de 10 000 habitants représentent environ 30% des réponses). On observe une surreprésentation des collectivités de 20 à 50 000 habitants ainsi que des collectivités de plus de 100 000 habitants. À l'exception des intercommunalités, les autres types de collectivités (métropoles, régions, départements) sont exclusivement des collectivités de plus de 100 000 habitants.

### Qui sont les répondants individuels et quelle est leur place dans la collectivité ?

En 2018, les 70 répondants (qui ont renseigné les informations sur leur poste et leur service de rattachement) sont principalement issus des directions de la communication ainsi que de la participation citoyenne. Comme en 2016 et 2017, il y a une concentration sur certains services (développement local, cabinet, citoyenneté, numérique, DGS). Les autres services (urbanisme/aménagement, développement durable, innovation, culture), qui peuvent être impliqués dans les démarches, ne répondent pas eux-mêmes au questionnaire.

	Occurrences
Communication	15
Participation citoyenne/ Dialogue citoyen/ Démocratie participative	11
Développement local/ Territoire	6
Cabinet du maire	6
Citoyenneté/ Vie citoyenne	5
Numérique/ Usages numériques	5
DGS	5
Démocratie du proximité	5
Prospective/ Innovation	4

Tableau 3. Nombre d'occurrence de différents termes dans les intitulés de poste et services de rattachements des répondants à l'enquête de 2018.

## DISPOSITIFS RENSEIGNÉS DANS LE BAROMÈTRE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE NUMÉRIQUE

Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Agenda des événements	Département de Maine-et-Loire	Possibilité de proposer un événement à faire publier dans l'agenda du Département, disponible sur le site internet de la collectivité et sur l'agenda mobile qui regroupe les flux de plusieurs agenda.	<a href="http://maine-et-loire.fr/le-maine-et-loire/agenda">maine-et-loire.fr/le-maine-et-loire/agenda</a>
Application d'urbanisme participatif	Ville de Montpellier	Ville Sans Limite.	<a href="http://vslmontpellier.territoirenumerique.org">vslmontpellier.territoirenumerique.org</a>
Application de signalement	Ville de Chambray-Lès-Tours	Service d'interventions rapides (exemple : feux rouges qui ne fonctionnent pas, enlever des ordures sur la voie publique, candélabre défectueux, etc).	<a href="http://ville-chambray-les-tours.fr">ville-chambray-les-tours.fr</a>
Application de signalement	Ville de Pantin	Une application permettant de signaler les dysfonctionnements de l'espace public. Possibilité de voter en ligne lors de consultations sur des aménagements de l'espace public.	Google play & App store
Application de signalement	Région Hauts-de-France	Ce site permet aux usagers des transports en commun de pouvoir faire un ou des signalements.	participons.net
Application de signalement	Ville de Mérignac	ICI Mérignac, une application mobile pour s'informer et participer (design de Snapp'). Son but est de faciliter la communication et les interactions entre la Mairie et les habitants de la ville en permettant aux usagers d'accéder aux différents services : actualités et agenda, déclarer un incident, donner son avis, poser des questions aux élus, prendre rendez-vous au guichet unique, demander un rendez-vous à un élu, participer à des jeux-concours, entre autres.	<a href="http://icimerignac.com">icimerignac.com</a>
Application de signalement - TellMyCity	Communauté d'agglomération du Grand Cahors	L'application TellMyCity® Cahors permet de faire remonter une information automatiquement vers le service proximité. Les Cadurciens peuvent signaler un feu tricolore ou un éclairage défectueux, un trou dans le trottoir ou sur la voirie, du mobilier urbain endommagé... L'information est prise en charge par une équipe polyvalente d'agents techniques. La majorité des interventions sont effectuées le jour même ou à quinze jours. L'utilisateur est tenu informé de la suite donnée à sa demande en temps réel.	<a href="http://cahorsagglo.fr/le-service-proximite">cahorsagglo.fr/le-service-proximite</a> Google play & App store

Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Application de signalement - Fix ma ville	Ville de Cotignac	Application smartphone gratuite permettant à chaque citoyen de faire remonter des incidents géolocalisés auprès des services techniques et police municipale mais aussi de suggérer des idées d'amélioration du service public.	Application à télécharger
Application de signalement - TellMyCity	Ville de Lomme	Application numérique qui permet aux habitants d'interpeller la collectivité au sujet d'un problème sur la voirie, terrains communaux, etc.	
Application de signalement - (Meetphone)	Châteauroux Métropole	Signaler les soucis sur le patrimoine urbain, agenda des événements, carte des institutionnels, module de recherche d'emploi, numéros d'urgence, lignes de transports urbain, module de démarches administratives, annuaire de l'emploi.	Appli disponible sous ios ou Android
Application de signalement - (web)	Ville de Brest	Permet de signaler aux collectivités les problèmes techniques rencontrés sur la voie publique (problème de chaussée, d'éclairage public, ...)	<a href="http://brest.fr">brest.fr</a>
Application de signalement et d'information transports	Communauté urbaine du Grand Nancy	G-Ny permet à chaque habitant de faciliter chacun de ses déplacements (piéton, vélo, auto, transport en commun, trafic, travaux, horaires temps réel) et de signaler le moindre dysfonctionnement qu'il observe sur le domaine public.	<a href="http://g-ny.org">g-ny.org</a>
Application de sondage	Communauté d'agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse	Consult@Bar est une application mobile de consultation des habitants, sur des questions précises, avec des réponses fermées.	<a href="https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.barle-duc.democratie-participative">https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.barle-duc.democratie-participative</a>
Application de sondage	Conseil départemental de l'Essonne (91)	Vox91 est une appli où les citoyens peuvent répondre à une question posée par le département pour avis ou en poser eux-mêmes (questions fermées).	<a href="http://www.essonne.fr/vox91/">http://www.essonne.fr/vox91/</a>
Cartographie participative	Nantes Métropole	CartoQuartiers.fr est une cartographie pratique du cadre de vie, élaborée en collaboration avec les services de la Ville, de la Métropole, des associations et des habitants. Le site internet permet de connaître et accéder à toutes les ressources utiles de proximité. Chacun.e.s peut aussi contribuer à enrichir la carte.	<a href="http://cartoquartiers.fr">cartoquartiers.fr</a>
Cartographie participative	Ville de Lyon	Cartographie participative pour localiser les meilleurs emplacements pour planter de nouveaux arbres (« Planter un arbre »)	<a href="http://cartes.lyon.fr/planterunarbre">cartes.lyon.fr/planterunarbre</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Cartographie participative - Carticipe	Communauté d'agglomération Grand Paris Sud (depuis le 1er janvier 2016)	Cartographie participative autour du projet de Scot du territoire de Sénart, intégré dans un dispositif global de participation démocratique. Elle a été précédée d'une présentation du projet scot sous forme de vidéos, expo et conférences. La mise en place de cette cartographie s'est accompagnée d'actions sur le terrain («aller là où sont les gens») : dans les manifestations, réunions, petits déjeuners thématiques, ...	<a href="http://senart.carticipe.fr">senart.carticipe.fr</a>
Cartographie participative avec concertation et signalement - Carticipe	Métropole Européenne de Lille	Cartographie dynamique et participative de la MEL en ligne, accessible à tous les citoyens, permettant de situer un projet, un lieu, de proposer dans le cadre de la concertation PLU des actions, des améliorations ou un constat.	<a href="http://jecarticipe.lillemetropole.fr">jecarticipe.lillemetropole.fr</a>
Enquête en ligne	Communauté d'agglomération Plaine Vallée	Dans le cadre de la nouvelle compétence transférée, la CA a lancé une enquête sur la place des commerces et les habitudes de consommations des administrés (petits commerces, grandes surfaces), dans la perspective d'un réaménagement des espaces commerciaux adaptés.	
Enquête en ligne	Ville de Garges-lès-Gonesse	Boîte à idées sur le site internet sous la forme d'un formulaire.	<a href="https://villedegarges.fr/e-demarche-la-boite-a-idees.php">https://villedegarges.fr/e-demarche-la-boite-a-idees.php</a>
Enquête en ligne	Ville de Nantes	Sur le site Nantesco.fr qui est dédié à la participation des citoyens, il existe un formulaire qui s'inscrit dans la démarche d'appel à créativité «15 lieux à réinventer». C'est un dispositif complémentaire de la mobilisation de «collecteurs d'inspiration» qui vont directement sur les 15 sites concernés pour récolter les avis.	<a href="http://nantesco.fr/15lieux">nantesco.fr/15lieux</a> (ensuite il faut cliquer sur questionnaire)
Enquête en ligne/ sondage - Facebook	Lorient Agglomération	A l'occasion de la construction d'une nouvelle salle de concert de musiques actuelles à Lorient La Base, un jeu concours a été mis en place sur Facebook pour que les internautes puissent proposer le nom de la salle.	<a href="https://facebook.com/lorientagglo/photos/a.1632830420310613.1073741828.1631340017126320/1837537003173286/?type=3&amp;theater">facebook.com/lorientagglo/photos/a.1632830420310613.1073741828.1631340017126320/1837537003173286/?type=3&amp;theater</a>
Enquêtes sur le numérique	Plaine Commune	Terrinum. Centre de prospective numérique territorial sur la question de la smart city.	<a href="http://terrinum.org">terrinum.org</a>
Live interactif de la session budgétaire départementale (coverit live)	Département de Loire-Atlantique	Retransmission vidéo en direct de la session de vote du budget 2016 et live interactif pour diffuser du contenu enrichi et répondre aux questions des citoyens en direct.	<a href="http://loire-atlantique.fr/direct-budget">loire-atlantique.fr/direct-budget</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Module de cartographie collaborative	Nantes Métropole	Activé de manière événementielle (courte période), ce volet de collecte de contributions citoyennes participera aux processus de co-construction proposés par la collectivité. Inscrit comme un module de l'application Nantes dans ma poche, il permettra une collecte massive de données géolocalisées qualifiées en situation de déplacement.	
Page Facebook	Ville de Dunkerque	C'est le pendant numérique du magazine municipale, il sert : - à diffuser les informations relatives au service public de proximité, - à permettre aux habitants d'y réagir et au service municipal d'y répondre, - à permettre la «communication de crise».	<a href="https://www.facebook.com/Ville-de-Dunkerque-681010572007946/Dunkerque&amp;vous">https://www.facebook.com/Ville-de-Dunkerque-681010572007946/Dunkerque&amp;vous</a>
Page Facebook	Ville de Digne-les-Bains	Facebook IDDigne.	Temporaire/ supprimé
Page Facebook	Touraine-Est Vallées	Présentation des actions de communauté, questionnement des internautes, prise en compte des avis émis.	<a href="https://facebook.com/touraineestvallees/?ref=aymt_homepage_panel">facebook.com/touraineestvallees/?ref=aymt_homepage_panel</a>
Panneaux connectés	Ville de Garges-lès-Gonesse	Consultation des administrés à travers des panneaux numériques connectés, installés sur le site concerné, permettant aux habitants d'avoir accès rapidement et facilement à la consultation. Par exemple, la ville de Garges a consulté les habitants du quartier de la Muette sur l'implantation d'une nouvelle aire de jeux. Les habitants pouvaient participer au choix des aires de jeux à installer à travers les panneaux qui posaient une question et proposaient plusieurs options de réponse.	<a href="http://villedegarges.fr">villedegarges.fr</a>
Plateforme collaborative	Ville de Saint Herblain	Possibilité pour les habitants de contribuer aux projets communaux.	
Plateforme collaborative	Ville de Roubaix	La FABRIQUE est une plate-forme Web de partage et un lieu de ressources pour l'élaboration collective des initiatives citoyennes, venant nourrir les moments de réunions et les actions des Roubaisiens. Recensement des espaces citoyens numériques (réseau de lieux de rencontre et de débats, équipés d'ordinateurs, dédiés à l'éducation populaire et citoyenne).	<a href="http://lafabrique.ville-roubaix.fr">lafabrique.ville-roubaix.fr</a> ; <a href="http://lafabrique.ville-roubaix.fr/rubrique/espaces-citoyens-numeriques">lafabrique.ville-roubaix.fr/rubrique/espaces-citoyens-numeriques</a>
Plateforme collaborative locale - Steeple	Ville de Séné	Plate-forme d'échanges collaborative, pour mettre en partage les compétences, les savoirs, les savoir-faire des citoyens, ainsi que leurs demandes et offres de covoiturage, de jobs, de coups de main.	<a href="https://www.steeple.fr/sene">https://www.steeple.fr/sene</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de budget participatif	Ville de Marcq-en-Baroeul	Plateforme du budget participatif 2018 de Marcq-en-Baroeul (100 000 euros), intégré dans le site internet de la ville. Le site permet de déposer des projets en s'identifiant. Après une modération par une commission paritaire élus-citoyens volontaires, le vote est possible en ligne sur le site du budget participatif ou dans les bureaux de vote désignés.	<a href="http://marcq-en-baroeul.org">marcq-en-baroeul.org</a>
Plateforme de budget participatif	Ville de Bagnaux	Plateforme du budget participatif 2018 de Bagnaux (250 000 euros), design de Comtown Productions, intégré dans le site internet de la ville. Les Balnéolais et/ou les salariés déposent leur proposition de projet en remplissant une « fiche projet » via le formulaire en ligne disponible ( <a href="http://budgetparticipatif.bagnaux92.fr">budgetparticipatif.bagnaux92.fr</a> ) ou en se rendant dans les lieux labellisés. Après une modération par les services techniques de la ville, le vote est possible en ligne sur le site du budget participatif ou sur les tablettes des agents présents dans l'espace public ou dans les lieux labellisés budget participatif.	<a href="http://budgetparticipatif.bagnaux92.fr">budgetparticipatif.bagnaux92.fr</a>
Plateforme de budget participatif	Ville de Lisbonne	BP contraignant (2017) de 2.5 millions d'euros.	<a href="http://op.lisboaparticipa.pt/home">op.lisboaparticipa.pt/home</a>
Plateforme de budget participatif - NumeriCité	Ville de Kremlin-Bicêtre	Budget participatif 2017 -2020 (projets d'investissement, dans la limite d'une enveloppe de 200 000 euros).	<a href="http://budgetparticipatif.kremlinbicetre.fr">budgetparticipatif.kremlinbicetre.fr</a>
Plateforme de budget participatif - IDCity	Département du Gers	En 2018 le Conseil départemental a lancé son premier budget participatif (1 million d'euros). Des ateliers sont organisés pour co-construire les règles du BPG : Qui peut voter ? Comment les citoyens déposeront-ils leurs projets ? Quels projets peuvent être recevables et selon quels critères ?... Le dépôt d'idée se fait de manière individuelle ou collective (au nom d'une association, d'une famille, entre amis, entre voisins, enfants d'une même classe...) à l'aide d'un formulaire simple (papier et numérique), accessible dans les mairies, sur les marchés et en saisie directe sur le site Internet, sur le logiciel d'IDCity. Après une modération par les élus, les projets sont mis au vote en présentiel ou sur le site Internet du BPG (comptage des voix en temps réel) et sur une borne interactive à l'Hôtel du Département.	<a href="http://budgetparticipatif.gers.fr">budgetparticipatif.gers.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de concertation	Bordeaux Métropole	Site des concertations de Bordeaux Métropole: le principe de ce site est de mettre à la disposition du public l'équivalent des registres papiers disponibles en mairies avec la possibilité de laisser des commentaires.	<a href="http://participation.bordeaux-metropole.fr">participation.bordeaux-metropole.fr</a>
Plateforme de concertation	Communauté d'agglomération Seine-Eure	Enquête publique dans le cadre d'un projet structurant, possibilité de s'exprimer via un site internet dédié.	<a href="http://www.concertation-bus-seine-eure.fr">www.concertation-bus-seine-eure.fr</a>
Plateforme de concertation	Ville de Saint-Germain-en-Laye	Création d'un site web dédié à la révision du PLU afin de permettre aux Saint-Germanoises de s'informer sur la concertation, de s'exprimer et contribuer via plusieurs outils tels que : - Un agenda en ligne pour s'inscrire aux rendez-vous de la concertation. - Un forum pour partager avis et contributions sur les thèmes en discussion. - Une carte participative pour géolocaliser leurs contributions et réagir à celles des autres Saint-Germanoises. - Des photos de la ville qu'ils peuvent commenter.	<a href="http://reinventionssaint-germain.fr">reinventionssaint-germain.fr</a>
Plateforme de concertation - Democracy OS et Decidim - et portail de données publiques	Ville de Nanterre	L'Agora permanente. Plateforme permettant à la ville de lancer des campagnes de concertations autour de projets. Les citoyens peuvent consulter l'avancée du projet sur une frise chronologique dynamique et participer à des concertations reposant sur différents outils open source : outil de débat/construction du consensus, outil de cartographie collaborative... L'idée est aussi de générer du débat entre les acteurs, via la mise à disposition d'un kit de concertation à imprimer chez soi qui aboutit au versment de la synthèse sur la plateforme. Cela permet d'organiser des ateliers contributifs de multiples formats à l'initiative des acteurs, y compris en dehors des services de la ville. Les citoyens peuvent ensuite consulter des synthèses objectives des concertations, les arbitrages de la ville et bien sûr toutes les données ouvertes afférentes aux concertations via un portail open data intégré.	<a href="http://participez.nanterre.fr">participez.nanterre.fr</a>
Plateforme de concertation - Id City	Ville de Lanester	Plateforme pour proposer des idées d'aménagement (dans le cadre d'un cycle de concertation plus global sur l'aménagement d'un espace public), ouvert aux commentaires et aux votes.	<a href="http://idcity.fr">idcity.fr</a> (plateforme de base déclinée sur le site de la ville).



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de concertation et portail de données publiques	Bordeaux Métropole	Portail de concertation sur les grands projets du territoire, portail de mise à disposition des données publiques, portail de consultation sur les grands sujets d'intérêt général à Bordeaux	<a href="http://participation.bordeaux-metropole.fr">participation.bordeaux-metropole.fr</a> ; <a href="http://data.bordeaux-metropole.fr">data.bordeaux-metropole.fr</a> ; <a href="http://jeparticipe.bordeaux.fr">jeparticipe.bordeaux.fr</a>
Plateforme de consultation	Département de la Haute-Garonne	Le « dialogue citoyen » a commencé avec un questionnaire en ligne qui proposait aux Haut-Garonnais de réfléchir sur l'avenir de leur territoire. En deux mois, près de 8 000 personnes y ont participé. Après cette première étape, des Rencontres du dialogue citoyen se sont tenues, en conviant les personnes ayant répondu à la 1ère consultation. Les résultats de cette démarche sont publiés sur le site.	<a href="http://dialoguecitoyen.haute-garonne.fr">dialoguecitoyen.haute-garonne.fr</a>
Plateforme de consultation	Ville de Chambray-lès-Tours	Plateforme de participation citoyenne qui permet de proposer des idées, les soumettre au vote du public et débattre autour, signaler des problèmes, se renseigner sur les instances de participation citoyenne, répondre au questionnaire de satisfaction et accéder aux consultations déjà réalisées.	<a href="http://jeparticipe.ville-chambray-les-tours.fr">jeparticipe.ville-chambray-les-tours.fr</a>
Plateforme de consultation	Métropole Européenne de Lille	Plateforme collaborative permettant de questionner par questions ouvertes ou fermées, possibilité pour le citoyen de voter pour, contre ou mitigé sur les propositions en ligne, d'argumenter leur choix et de soumettre de nouvelles propositions. La plateforme existe depuis février 2017.	<a href="http://participation.lille-metropole.fr">participation.lille-metropole.fr</a>
Plateforme de consultation	Nantes Métropole	Ces démarches à l'échelle métropolitaine entendent utiliser les ressources numériques en complément des lieux et moments de participation collective (présentiels) pour favoriser la participation du plus grand nombre. Elles s'appuient sur un site web dédié proposant différentes fonctionnalités, allant de l'information à la possibilité de formuler un avis. Le site internet du débat est la pièce maîtresse du dispositif : information sur les contenus, transparence, actualité du débat et traçabilité des échanges et contributions diverses. Les outils des réseaux sociaux (facebook, twitter et instagram) sont utilisés pour contribuer, réagir, mais surtout partager et essaimer.	<a href="http://nantesla-loireetnous.fr">nantesla-loireetnous.fr</a> ; nantestransitionenergetique.fr ; <a href="http://plum.nantesmetropole.fr">plum.nantesmetropole.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de consultation	Nantes Métropole / Ville de Nantes	Le Grand Débat sur la Transition énergétique a été lancé en 2016 par le conseil métropolitain. Un document d'information précisait les contours thématiques du débat. Sur le site Internet dédié, les citoyens pouvaient explorer ce document et s'impliquer dans le Grand Débat : - individuellement, en déposant une contribution dans l'espace dédié, soit en exprimant une idée en quelques lignes, avec une photo ou un croquis, soit en partageant une découverte « vue ailleurs ». - individuellement ou collectivement, en rejoignant une des 6 communautés du Blablawatt (focus groups). - collectivement en rédigeant un cahier d'acteurs et en participant aux séminaires d'acteurs. - en proposant un événement à la Labellisation Grand Débat (soumis à validation).	<a href="http://nantestransitionenergetique.fr/">nantestransitionenergetique.fr/</a>
Plateforme de consultation - Cap Collectif	Grenoble-Alpes Métropole	Plateforme de participation sur la base du logiciel de CapCollectif. Elle permet de mettre en place des appels à projet, des consultations, des interpellations, des enquêtes publiques, des questionnaires et des boîtes à idées, participer au Fonds de Participation Métropolitain, etc.	<a href="http://participation.lametro.fr">participation.lametro.fr</a>
Plateforme de consultation - Civocracy	Collectivité territoriale de Guyane	Plateforme des Etats-Généraux de Guyane (consultation de la population sur l'ensemble du territoire guyanais afin d'aboutir au «Projet Guyane» pour l'avenir). Ce programme permet la participation active des citoyens de Guyane autour de 9 thèmes. La plateforme participative est l'un des espaces d'échanges proposés. Instances représentatives, associations et organismes locaux ont été invités à apporter leur expertise dans leur domaine respectif. Pour participer, chaque citoyen qui souhaite apporter des idées, commenter des sujets, donner son avis dans les discussions, contribuer au débat citoyen, doit s'inscrire sur la plateforme.	<a href="http://civocracy.org/etatsgeneraux-guyane">civocracy.org/etatsgeneraux-guyane</a>
Plateforme de consultation - Civocracy	Ville de Lyon	Utilisation de l'outil Civocracy.org.	<a href="http://civocracy.org/villedelyon">civocracy.org/villedelyon</a>
Plateforme de consultation - Consult vox	Ville de Lomme	Plateforme de démocratie participative.	<a href="http://lommeconsult.consultvox.co">lommeconsult.consultvox.co</a>
Plateforme de consultation - Decidim	Département de Loire-Atlantique	Plateforme de participation déployée par Open Source Politics (probablement sur la base du logiciel open source Decidim), permettant de soutenir une proposition, commenter une proposition, ajouter une nouvelle proposition ou participer à une rencontre.	<a href="http://participer.loire-atlantique.fr">participer.loire-atlantique.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de consultation - Epicemed	Ville de Séné	Plateforme d'échanges d'informations et de débat.	<a href="https://lesateliers.net/espace.php?espace=KMsa-1RlwkT">lesateliers.net/espace.php?espace=KMsa-1RlwkT</a>
Plateforme de consultation et budget participatif	Ville de Metz	Support numérique d'échange et de débat citoyen mais également site web dédié au budget participatif (depuis 2016, un million d'euros par an pour des dépenses d'investissement dans les quartiers).	<a href="https://metz.fr/engager-entraider/citoyennete/budget-participatif.php">metz.fr/engager-entraider/citoyennete/budget-participatif.php</a> <a href="https://metz.fr/jeparticipe/#/">metz.fr/jeparticipe/#/</a>
Plateforme de consultation et budget participatif - Cap Collectif	Ville de Meudon	Je Participe est la plateforme de participation de la Ville de Meudon, lancée en 2018 sur la base du logiciel de CapCollectif. Elle permet de mettre en place des questionnaires et des consultations, ainsi que structurer les démarches du budget participatif.	<a href="https://jeparticipe.meudon.fr">jeparticipe.meudon.fr</a>
Plateforme de consultation et budget participatif - Decidim	Ville de Toulouse	«La plateforme jeparticipe.toulouse.fr permet à chacun de participer aux projets de nos quartiers.» Sur la base du logiciel open source Decidim (adapté par Open Source Politics), la plateforme de participation citoyenne facilite l'accès à l'information et les échanges avec les citoyens. Elle ne se substitue pas aux démarches de concertations plus classiques. Pour y participer (poster un avis, un commentaire, un soutien), l'utilisateur doit créer un compte pour s'authentifier. Les avis ou autres commentaires postés ne sont pas anonymes. Elle inclut le budget participatif.	<a href="https://jeparticipe.toulouse.fr">jeparticipe.toulouse.fr</a>
Plateforme de consultation et portail de données publiques	Région Ile de France	Une plateforme d'opendata et une autre pour le débat public	<a href="https://data.iledefrance.fr">data.iledefrance.fr</a> ; <a href="http://debatspublics.iledefrance.fr">http://debatspublics.iledefrance.fr</a>
Plateforme de participation citoyenne	Département du Lot	Sonder les habitants du département sur leur vision de l'avenir du territoire et leur laisser la parole sur ce qu'ils souhaiteraient voir se mettre en place pour améliorer la vie des Lotois. La plateforme est associée au projet politique de mandature des élus du Conseil départemental. L'enquête s'arrêtait le 31 janvier.	<a href="https://lot.fr/demain-le-lot">lot.fr/demain-le-lot</a>
Plateforme de participation citoyenne	Ville des Mureaux	Outil participatif en ligne Les Mureaux 2030 accompagné par une série de réunions publiques.	<a href="https://lesmureaux.fr">lesmureaux.fr</a>
Plateforme de participation citoyenne	Ville de Nantes	NantesCo permet de créer un espace de dialogue citoyen sur les quartiers ou sur des débats thématiques	<a href="https://nantesco.fr">nantesco.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Plateforme de participation citoyenne	Nîmes Métropole	Agglo Forum permet aux acteurs du territoire de prendre connaissance des concertations en cours, de s'informer sur ces nouveaux projets et de contribuer en laissant un commentaire, via un formulaire de contact ou en se rendant à une réunion publique. L'objectif est de centraliser l'information et faciliter la participation citoyenne.	<a href="http://aggloforum.nimes-metropole.fr">aggloforum.nimes-metropole.fr</a>
Plateforme de participation citoyenne	Ville de Cergy	Cergyjenparle est un réseau social de concertation en ligne pour débattre de tous types de projets. Il est ouvert à tous les citoyens qui s'intéressent aux sujets mis en discussion sous réserve d'inscription et du respect des règles de bienséance et de courtoisie dans les échanges.	<a href="http://www.cergyjenparle.net/">http://www.cergyjenparle.net/</a>
Plateforme de participation citoyenne - ConsultVox	Ville d'Hazebrouck	Plateforme permettant la mise en place de sondage en ligne, l'expression citoyenne (proposition de projet, remontée des problématiques, votes et réactions, tables rondes), les budgets participatifs et pour finir, la cartographie de projet.	<a href="http://ville-hazebrouck.consultvox.co">ville-hazebrouck.consultvox.co</a>
Portail de données publiques	Bordeaux Métropole	Mise à disposition de données publiques	<a href="http://data.bordeaux-metropole.fr">data.bordeaux-metropole.fr</a>
Portail de données publiques	Communauté d'agglomération de Grand Poitiers	Ouvrir les données publiques de Grand Poitiers, c'est permettre aux acteurs économiques, aux citoyens, aux chercheurs de développer de nouveaux services, ou de faire évoluer ceux qui existent, pour développer l'activité locale et numérique. Ce service, bientôt relayé par une plateforme locale, permettra d'animer la communauté des réutilisateurs, de promouvoir les réutilisations des entreprises et des citoyens.	<a href="http://data.gouv.fr/fr/organizations/grand-poitiers-open-data">data.gouv.fr/fr/organizations/grand-poitiers-open-data</a>
Portail de données publiques	Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	Catalogue référençant les données SIG des compétences de la collectivité (directive INSPIRE). Il permet aux citoyens ou professionnels de connaître précisément les données cartographiques dont la collectivité dispose (contenu, format, date...)	<a href="http://sig.coeurcotefleurie.org">sig.coeurcotefleurie.org</a>
Portail de données publiques	Département de la Haute-Garonne	Avec l'ouverture au grand public de ses données d'administration, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'inscrit dans une démarche plus globale de dialogue citoyen avec tous les habitants, dont les utilisateurs des services départementaux. Il s'agit également d'une opportunité de développement et d'innovation pour nombre d'entreprises haut-garonnaises.	<a href="http://data.haute-garonne.fr">data.haute-garonne.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Portail de données publiques	Département de Loire-Atlantique	Loire-Atlantique Open DATA (LOAD) est un portail mutualisé entre collectivités pour ouvrir les données publiques et encourager à la réutilisation des données par les acteurs socio-économiques, le monde de l'enseignement, de la recherche etc.	<a href="http://data.loire-atlantique.fr">data.loire-atlantique.fr</a>
Portail de données publiques	Département de Maine-et-Loire	Mise à disposition des données publiques brutes de la collectivité et mutualisation de cette plateforme avec les collectivités souhaitant s'intégrer dans la démarche territoriale.	<a href="http://opendata49.fr">opendata49.fr</a>
Portail de données publiques	Métropole de Lyon	Data GrandLyon d'ouverture des données d'intérêt général de la métropole de Lyon.	<a href="http://data.grandlyon.com">data.grandlyon.com</a>
Portail de données publiques	Ville de Nantes	Plate-forme open data.	<a href="http://data.nantesmetropole.fr">data.nantesmetropole.fr</a>
Portail de données publiques	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Fourniture de données opendata sur le portail Openpaca.	<a href="http://opendata.regionpaca.fr/">http://opendata.regionpaca.fr/</a>
Portail de données publiques	Saint-Malo Agglomération	Plateforme d'ouverture des données publiques de Saint-Malo et de son agglomération.	<a href="http://data.stmalo-agglomeration.fr">data.stmalo-agglomeration.fr</a>
Portail de données publiques	Toulouse Métropole	Ce portail permet de diffuser et permettre la réutilisation des données ouvertes de la collectivité.	<a href="http://data.toulouse-metropole.fr">data.toulouse-metropole.fr</a>
Portail de données publiques	Département des Côtes d'Armor	Dat'Armor permet de récolter et de libérer des jeux de données propres au Département, mais également provenant des collectivités infradépartementales le souhaitant. Pour ce faire, une charte a été établie. L'outil a vocation à encourager la libération des données publiques, et ce, dans le cadre de la Loi NOTRe.	<a href="http://datarmor.cotes-darmor.fr">datarmor.cotes-darmor.fr</a>
Portail de données publiques	Région des Pays de la Loire	Open Data Pays de la Loire est un outil qui met à disposition des données statistiques autour de nombreuses thématiques relative au territoire.	<a href="http://data.paysdelaloire.fr">data.paysdelaloire.fr</a>
Portail de données publiques	Région Hauts de France	Diffusion de données en Opendata.	<a href="http://opendata.hautsdefrance.fr">opendata.hautsdefrance.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Portail de données publiques (en projet)	Ville de Saint-Etienne	Le projet de plate-forme numérique de la donnée publique urbaine Digital Saint-Etienne fait partie de l'initiative « Saint-Etienne, Smart City, la ville intelligente ». Le design de la plateforme est le fruit de la concertation avec l'ensemble des parties-prenantes, opérateurs privés et publics, représentants du territoire, universitaires et habitants. L'enjeu est de créer un référentiel de données hétérogènes, issues de systèmes pour la plupart fermés et non-interopérables. Pour maximiser la flexibilité du dispositif et faciliter l'ouverture des données, l'intégrateur SUEZ développe une plateforme cloud conçue à partir de modules issus de technologies Open Source. Le portail Open Data, innovation centrale de la plate-forme, met à disposition des API ouvertes pour faciliter l'utilisation des données urbaines par tous les acteurs susceptibles de contribuer à la construction de nouveaux services. Ce vivier d'informations constituera pour la collectivité le socle d'un futur portail des services urbains.	
Profil Twitter	Ville de Dunkerque	Informers et toucher des «influenceurs» qui partagent et diffusent les informations.	<a href="https://twitter.com/Dunkerqueetvous">twitter.com/Dunkerqueetvous</a> ; @Dunkerqueetvous ; #Dunkerqueetvous
Questionnaire en ligne	Ville de Bassens	Questions adressées aux parents d'élèves sur la réforme des rythmes scolaires.	<a href="http://www.ville-bassens.fr/15-actualites/599-concertation-rythmes-scolaires.html">http://www.ville-bassens.fr/15-actualites/599-concertation-rythmes-scolaires.html</a>
Questionnaire en ligne	Ville de Saint-Germain-en-Laye	Le questionnaire en ligne «Vers une commune nouvelle» faisait partie du dispositif de consultation dans le cadre de l'étude menée en 2018 sur le rapprochement entre les communes de St-Germain, Fourcalqueux, L'Étang-la-Ville et Mareil-Marly. Au-delà du formulaire, les habitants pouvaient se prononcer via des ateliers participatifs, cafés-rencontres, Facebook live, réunions publiques.	<a href="https://www.saintgermainenlaye.fr/1055/vers-une-commune-nouvelle.htm">https://www.saintgermainenlaye.fr/1055/vers-une-commune-nouvelle.htm</a> (expiré) <a href="https://www.saintgermainenlaye.fr/1075/genese-du-projet-commune-nouvelle.htm">https://www.saintgermainenlaye.fr/1075/genese-du-projet-commune-nouvelle.htm</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Réseau social local	Ville de Chavenay	Smiile (Mon Pti Voisinage) est un réseau social local et collaboratif permettant de partager des idées et de contribuer efficacement aux décisions collectives. Les habitants peuvent mobiliser leurs voisins autour de projets locaux. De même pour les associations locales et les initiatives citoyennes.	<a href="http://smiile.com">smiile.com</a>
Site d'information	Métropole de Lyon / Conseil de développement	Millénaire3 indique l'actualité et les travaux du CdD. Les membres ou non membres peuvent intervenir sur les sujets en cours, s'inscrire aux ateliers ou conférences ou participer à des débats à partir de la plateforme du site.	<a href="http://millenaire3.com">millenaire3.com</a>
Site d'information	Ville de Caen	Page officielle de la Ville, boîte mail et réseaux sociaux. Réponses quotidiennes aux courriels d'interrogations et demandes citoyennes, en complément du courrier. Les agents y répondent en lien avec les services et les élus (+ rendez-vous si besoin). Compte Twitter officiel géré par un community manager pour répondre à toutes les demandes, animer les réseaux sur certaines questions structurantes, et annoncer l'actualité de la ville. Sur le site, accès direct à des services en ligne (inscriptions scolaires et accès aux données publiques. Appli Pass'in City développée pour transmettre de l'info pratique en temps réel (travaux, difficultés de circulation...))	<a href="http://caen.fr">caen.fr</a> ; <a href="https://twitter.com/CaenOfficiel">twitter.com/CaenOfficiel</a> ; maire@caen.fr ; info@caen.fr ;
Site d'information	Ville de Paris	S'appuyant sur une offre civique, culturelle et associative, la Carte ouvre les portes du Conseil de Paris, fait découvrir des lieux insolites ou célèbres, permet de participer à des formations citoyennes, de rencontrer des élus etc. Elle permet l'accès à des événements citoyens, des ateliers citoyens, au Pass Jeunes, aux bibliothèques municipales... Le site dédié aux événements de la Carte permet de s'inscrire à toutes les activités en deux clics.	<a href="http://cartecitoyenne.paris.fr/programme">cartecitoyenne.paris.fr/programme</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Site d'information et de participation	Pays de l'Ouest-Limousin	Un site internet dédié à la démarche de révision de la charte de développement du pays pour 2015-2020. Il permet : - de donner de l'information sur les réalisations 2004-2012, - de restituer la matière des ateliers participatifs mis en place en 2013-2014, - de permettre des réactions / suggestions / commentaires, enquête en ligne.	Temporaire/ supprimé
Site d'information sur le budget participatif	Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse	Possibilité aux habitants de 2 quartiers de soumettre des projets. Montant total : 50 000 €	<a href="http://barleduc.fr/maville/je-participe/budget-participatif.html">barleduc.fr/maville/je-participe/budget-participatif.html</a>
Site et application d'information et de services aux usagers	Ville du Pré Saint Gervais	<p>Pour développer une stratégie numérique co-construite avec les agents et les citoyens, la ville du Pré saint Gervais a organisé des ateliers de concertation. A l'été 2018, un document cadre déterminant la stratégie numérique de la ville a été produit, reposant sur 4 piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement d'une nouvelle offre numérique à destination des usagers</li> <li>- un processus de transformation interne de la collectivité</li> <li>- la mise à niveau du socle SI de la collectivité</li> <li>- la mise en œuvre d'un projet d'innovation territoriale</li> </ul> <p>Dans le cadre du premier pilier, la Ville s'est dotée d'un nouveau site internet et d'une nouvelle application mobile permettant de répondre aux enjeux identifiés, couplé à une solution de Gestion de la Relation Citoyenne innovante proposant de très nombreux e-service aux usagers (à terme plus de 70). En externe, des ateliers de concertation avec les citoyens ont été mis en place pour définir les objectifs de cette stratégie (Réseau citoyen ville solidaire).</p>	<a href="http://villedupre.fr">villedupre.fr</a>
Site d'information	Département des Côtes d'Armor	Portail institutionnel qui a vocation à diffuser l'information propre au Conseil Départemental.	<a href="http://cotesdarmor.fr">cotesdarmor.fr</a>
Site d'information	Ville et Communauté d'agglomération de Bar-le-Duc	Ouverture des données publiques, budget participatif, Agenda 21.	<a href="http://barleduc.fr">barleduc.fr</a>
Site d'information	Mairie de la Désirade	Portail institutionnel.	<a href="http://mairie-ladesirade.fr">mairie-ladesirade.fr</a>



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Site d'information + extranet d'aide aux étudiants	Région Guadeloupe	Avec cartographie dynamique, un tchat, alertes SMS, newsletter, dématérialisation des correspondances usagers/collectivités via le formulaire de contact, possibilité par la suite de faire des sondages et questionnaires.	<a href="http://regionguadeloupe.fr">regionguadeloupe.fr</a> <a href="http://aides.cr-guadeloupe.fr">aides.cr-guadeloupe.fr</a>
Site de pétition et interpellation citoyenne	Ville de Grenoble	Tous les résidents grenoblois de plus de 16 ans peuvent interpellier le conseil municipal par une pétition, à condition que l'objet de cette pétition soit légal et de compétence municipale. Si cette pétition obtient plus de 2000 signatures de grenoblois de plus de 16 ans, elle est automatiquement débattue en conseil municipal. A l'issue du débat, le Maire peut soit retenir la proposition pour sa mise en œuvre, soit la soumettre à l'avis des Grenoblois dans le cadre d'une votation citoyenne organisée par la Ville au moins une fois par an. Le Maire de Grenoble s'engage à mettre en œuvre les propositions qui comptabilisent 20 000 votes en faveur de la proposition et pour lesquels les votes favorables sont majoritaires sur les votes défavorables.	<a href="http://grenoble.fr/660-interpellation-et-votation-d-initiative-citoyenne.htm">grenoble.fr/660-interpellation-et-votation-d-initiative-citoyenne.htm</a>
Site d'information dédié au Conseil de développement	Plaine commune	Site internet entièrement dédié aux activités du Conseil de développement et financé par l'interco Plaine Commune. Concrètement mini-site internet «accroché» au site de Plaine Commune mais indépendant et autonome dans son fonctionnement et sa publication.	<a href="http://conseildedeveloppement.plainecommune.fr">conseildedeveloppement.plainecommune.fr</a>
Site d'information	Ville de Saint Cloud	Accès direct à l'actualité de la ville, à certaines démarches administratives, aux règlements en vigueur (PLU).	<a href="http://saintcloud.fr">saintcloud.fr</a>
Site d'information sur le budget participatif	Ville de Grenoble	En 2017, 800 000€ du budget d'investissement délégués aux citoyens grenoblois qui proposent des projets et décident de ceux qui seront réalisés.	<a href="http://www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm">http://www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm</a>
Vote en ligne	Caen la mer	Vote pour choix du design du tramway 2019.	Temporaire/ supprimé



Type d'outil	Collectivité	Description	Lien
Web-radio contributive	Ville de Nanterre	Radio Agora est la wikiradio des initiatives citoyennes. Diffusée sur le web, portée par une journaliste, sa ligne éditoriale est ouverte à tous les citoyens et associations de la ville qui le souhaitent. Chroniques des habitants, débats contradictoires, débats en direct et en public avec les élus (qui peuvent être interpellés par le public, depuis la salle, leur ordinateur ou téléphone), créations artistiques, émissions jeune public, diffusion de conférences... la programmation est de fait éclectique. Créée en 2013, la wikiradio a donné la parole à des centres sociaux, associations de terrain, collèges et lycées, Mission Handicap, Régie de quartier, SAVS... Les citoyens peuvent enregistrer leur émission dans le studio situé à l'Agora, maison des initiatives citoyennes, ou emprunter un des enregistreurs professionnel mis à leur disposition. La radio rassemble entre 2000 et 3000 auditeurs chaque mois.	<a href="http://radioagora-nanterre.fr">radioagora-nanterre.fr</a>
Wiki territorial	Département de Maine-et-Loire	Espace d'écriture collaborative pour raconter et donner à voir le territoire et ses habitants.	<a href="http://wiki-anjou.fr">wiki-anjou.fr</a>









@deciderensemble



@Obs\_CT

## A PROPOS DE DÉCIDER ENSEMBLE

---

Think-tank fondé en 2005, Décider ensemble réunit les acteurs de la société française pour diffuser une culture de la décision partagée. L'association s'appuie sur un bureau composé de représentants d'entreprises, d'ONG, de collectivités locales et de parlementaires, ainsi que sur un conseil scientifique. Ses activités s'organisent autour de quatre pôles de travail :

1. Think-tank (notes d'enjeux, études, colloques, plaidoyer...)
2. Diffusion (Rencontres nationales de la participation, Trophées de la participation et de la concertation)
3. Ingénierie (ressources opérationnelles, formations, fiches, matinées de questionnement)
4. Réseau (petits-déjeuners, rencontres, voyages d'étude...)

Retrouvez toutes nos activités sur : [www.deciderensemble.com](http://www.deciderensemble.com)



*Cette publication est sous licence Creative Commons - BY- SA. Vous pouvez reproduire, diffuser et modifier cette publication à condition de citer la source et de publier toute adaptation sous les mêmes conditions que cette publication.*